

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      **Pagination continue.**

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## Le Petit Aveugle.

---

O vous tous qui passez, vous qui chantez encore  
Bien avant que l'oiseau nous annonce l'aurore  
    Que l'on vante ici-bas,  
Si vous avez pu voir le beau ciel et la nue,  
Dites-moi, bons amis, les charmes de la vue  
    Dont je ne jouis pas.

Qu'est-ce que le soleil planant sur nos demeures ?  
Cet astre qui se lève et se couche à ses heures,  
    Vous me dites qu'il luit ;  
Je sens bien qu'il est chaud comme un feu qui pétille,  
Mais je ne conçois pas que tout un jour il brille,  
    Pour se cacher la nuit.

Que sont donc, pour vous tous, les saisons, les années,  
Les semaines, les mois, les heures, les journées,  
    Le matin et le soir ?  
J'entends à la forêt la brise qui soupire,  
Mais je ne comprends pas si quelqu'un vient me dire :  
    Maintenant il fait noir.

Du printemps je ne pus contempler la couronne ;  
Le chaud été passa, puis je n'eus de l'automne  
    Que les fruits savoureux ;  
Pendant que vos regards s'amusaient dans l'espace,  
Jamais une beauté dont le monde se lasse  
    N'a caressé mes yeux.

Je ne jalouse point les ébats du jeune âge,  
Ni la course joyeuse au fond du bois sauvage  
    Quand les rameaux sont verts ;  
Je ne profite pas de ces fraîches verdurees,  
Et pourtant, comme vous, je souffre les froidures  
    Qu'on nomme *les Hivers*.

Vous caressez la main qu'on me fit toujours tendre,  
Et pendant que ma voix vous invite à m'entendre,  
    Vous l'humectez de pleurs ;  
Ne puis-je jamais plus, au seuil de ma chaumière,  
Vous dire mes soupirs , mes accents, ma prière,  
    Sans déchirer vos cœurs ?

Ne pleurez pas sur moi : ce mal sans espérance  
Accoutume le cœur aux coups de la souffrance,  
    Compagne de nos jours.  
Non, ne me plaignez plus, je sens qu'il m'est facile,  
De me passer partout du bien le plus utile  
    Que j'ignore toujours.

L'Etre qui des oiseaux assure l'abondance,  
Me prive des faveurs d'une courte existence,  
    En me gardant les cieus ;  
Je l'aime et ne sens plus que ma peine est amère ;  
Il me donne du pain, me conserve une mère,  
    Ne suis-je pas heureux ?...

St-Denis de Richelieu, 1881.

J. ALPH.

## La Littérature canadienne à l'étranger.

---

Après avoir pendant longtemps fui modestement la notoriété, le Canada se résigne—de bonne grâce—à faire parler de lui. Il est même tout fier de causer des surprises à la vieille Europe et surtout à son ancienne mère-patrie.

Nous nous faisons connaître dans tous les genres, et nous avons des succès. Pendant que, alléchés par l'appas, les capitalistes étrangers tournent vers notre vallée des yeux intéressés, la littérature française découvre sa jeune émule canadienne et la contemple avec curiosité et bienveillance. Les œuvres de nos écrivains sont lues, appréciées, commentées et même citées. Il nous vient bien quelques petites critiques au milieu de beaucoup d'éloges, mais ces critiques sont si douces que nous prenons goût à en recevoir.

Je reproduis ci-dessous deux articles bienveillants que deux grandes revues françaises ont consacrés à notre littérature. Les lecteurs de la *Revue Canadienne* aimeront à connaître comment on nous apprécie ailleurs, et à se rendre compte de l'intérêt que nous avons su inspirer.

A tout seigneur tout honneur. Les poésies de M. Louis Fréchette—*Les fleurs boréales*—ont pénétré dans le sanctuaire des quarante immortels et y ont dérobé une couronne académique. C'est le premier Canadien qui ait été aussi audacieux et aussi heureux. L'honneur fait à ses poésies par un si haut tribunal a été chanté, au Canada, sur tous les tons, mais rarement sur les notes justes. Les amis du poète, donnant libre cours à leur joie, ont été portés à exagérer le mérite des œuvres soumises et l'importance de la récompense accordée. C'est faiblesse inhérente à notre nature ; le cœur l'emporte sur la raison. Les succès d'un collégien deviennent, dans la bouche de sa mère, des succès fabuleux dont oncques n'a jamais entendu parler ; l'élève, à ses dires, serait au moins égal sinon supérieur à ses maîtres. L'esprit judicieux doit faire la part des sentiments et juger sur

le reste. Dans le cas de M. Fréchette, on a cru voir du zèle provenant d'une autre source ; mais n'entrons pas dans ce sujet brûlant. Dans ce pays les littérateurs acceptent bien les éloges, mais se montrent extrêmement sensibles aux reproches. Laissons d'ailleurs flotter l'encens pour atténuer l'aigre odeur de quelques critiques que l'auteur a dû trouver trop violentes.

Il se passera encore quelque temps avant que nous ayons saisi le ton juste de la véritable critique. La politique pénètre partout, brouillé tout et brisé tout, même dans notre petite république des lettres. Un livre paraît. La presse quotidienne s'en empare de suite. Est-ce un ami politique qui l'a écrit ? L'auteur compte-t-il pour quelque chose dans les rangs du parti ? Vite, des colonnes d'éloges ébouriffants ; l'imagination en travail assemble les plus ronflantes épithètes les métaphores les plus hardies, les périodes les plus chargées. Ces éloges sans portée font sourire les véritables amis de la littérature ; mais elles excitent des récriminations dans un camp opposé, et causent des commentaires où se glisse un peu de malveillance. Mais à mesure que notre littérature se fera connaître au dehors, elle aura des juges plus désintéressés.

Quelques-uns de nos critiques ont cependant su s'élever plus haut que le bournier politique ; mais Dieu sait quel accueil on leur a fait. L'un d'eux qui avait donné son appréciation consciencieuse d'une œuvre assez peu remarquable, disait dernièrement qu'il ne croyait pas que l'auteur le lui pardonnerait jamais.

M. Fréchette occupe dans les lettres canadiennes une position élevée. Les commentaires de la presse l'ont mis plus en évidence que ses rivaux. Il jouit de ce privilège avec M. le juge Routhier. Un livre de M. Routhier fait parler tous les journaux et tous les appréciateurs ; tous ceux qui savent tenir une plume se sentent l'envie d'écrire et de dire ce qu'ils pensent du nouvel ouvrage ; les uns louent, les autres blâment. Il en est de même d'un recueil de poésies de M. Fréchette. Notre collaborateur M. Sulte jouit d'un autre privilège assez peu commun dans notre pays. Il écrit, écrit sans cesse, sabre à droite et à gauche, parle de

ceci et de cela, et ne reçoit que des éloges. Aussi conserve-t-il toujours sa bonne humeur qui se perçoit dans son style toujours vif et sautillant. La plupart de nos autres littérateurs produisent sans bruit, heureux des encouragements sympathiques des amis des lettres.

On sera curieux de voir comment on juge en France les *Fleurs Boréales* dont on a fait tant de bruit au Canada avant même de les connaître. Voici l'article de la *Revue Bibliographique Universelle* dite *Polybiblion*.

S'il est une chose pour laquelle il soit convenable de manifester du respect, c'est le jugement de l'Académie française, quoiqu'elle se trouve trop souvent portée à récompenser, dans un auteur sans talent, de bonnes intentions morales. En couronnant le poète canadien, auteur des *Fleurs boréales*, elle a été guidée non-seulement par l'honnêteté du livre, mais encore par sa provenance transatlantique. C'est M. X. Marmier, croyons nous, qui, en sa qualité de voyageur, a découvert la poésie canadienne et s'est fait le patron de M. Fréchette. L'Académie a décerné pour la première fois un de ses prix à une œuvre en langue française écrite par un sujet étranger. Elle a jugé que l'auteur appartenait à notre race et saisi cette occasion d'affirmer l'unité d'origine et de resserrer l'amitié de la France et du Canada. Patriotique idée, que justifie pleinement l'œuvre de M. Fréchette. On y voit un poète aimant la France, élevé à la française et procédant à des degrés divers de nos grands poètes du siècle, de Lamartine particulièrement. L'Académie a vu, dans cette éducation littéraire, un motif de plus à sa décision ; peut-être aurions-nous préféré rencontrer un talent plus personnel, plus original, plus canadien. Ainsi M. Fréchette chante la découverte du Mississipi, la majesté des grands fleuves, le St-Laurent s'éroulant dans l'abîme gigantesque du Niagara. Ce sont des paysages cent fois plus grandioses que ceux du vieux monde ; mais nous ne trouvons pas que le poète rende assez cette différence d'impression, ni que les tableaux se dessinent avec la précision exotique, qu'a mise, par exemple, l'auteur des *Poèmes barbares* dans ses paysages de l'île Bourbon. Si le côté descriptif est faible, le côté idéaliste ne l'est pas moins. Malgré quelques belles strophes çà et là, nous ne trouvons point cette large conception de la nature et de ses rapports avec l'homme, qui se rencontre chez certains poètes, comme M. de Laprade, et donne à leurs œuvres une beauté d'ordre supérieur et une véritable portée philosophique. Trop volontiers, M. Fréchette se contente d'impressions toutes faites, et rend plutôt l'émotion du voyageur vulgaire que du poète voyant et sentant autrement que la foule. Il écrirait presque comme M. Perrichon sur son carnet de voyage : " Du haut de la Mer de glace, que l'homme est petit ! " Mais s'il se trouve parfois écrasé par la grandeur du sujet qu'il a le courage d'aborder, les petits paysages lui réussissent mieux. Il y met une précision plus grande, de la grâce et un grand charme d'intimité. Les douze sonnets sur l'*Année canadienne* sont intéressants

et bien faits ; on y trouve de beaux vers avec de jolies rimes neuves. Quant aux descriptions des villas des amis de l'auteur, elles donnent l'idée d'un monde délicat et d'une société charmante, où se parle une fort bonne langue française et où l'on aimerait à vivre. L'ode à Longfellow, à l'occasion de son voyage en Europe est d'un beau mouvement. En résumé, réjouissons-nous de voir la poésie représentée au Canada par des hommes comme MM. Fréchette et P. Le May, de qui nous avons parlé il y a deux ans, et félicitons l'Académie d'avoir fait connaître à notre public cette littérature, en portant ses couronnes au delà de l'Océan.

Les appréciations du *Polybiblion* se distinguent par leur justesse et leur impartialité. Chacun dira que l'auteur des lignes précédentes a touché juste dans son appréciation générale des poésies de M. Fréchette. Voilà une opinion désintéressée—la première qui nous vienne des grands organes de la littérature française.

M. Fréchette est poète. Tout le monde le dit. Mais il est le poète des petits poèmes, le chantre des paysages et des doux sentiments. Tant qu'il reste dans ce domaine, ses productions sont remarquables et n'ont pas encore eu d'égaux au Canada. En sort-il ? il reste comme dit l'auteur de l'article cité plus haut, "écrasé par la grandeur du sujet qu'il a le courage d'aborder." Un talent ne se refait pas. Lamartine, eut-il essayé le drame, n'aurait pu produire des œuvres égalant celles de Racine et de Corneille ; dans son genre propre il règne. Molière n'aurait pu faire ce qu'a fait Racine, ni Racine ce qu'a fait Molière. De grands poètes contemporains, en France, ont créé un genre nouveau de poésie, genre brillant et séduisant qui a fait école. Leurs œuvres vivent ; celles de leurs imitateurs ne se lisent guère. C'est faute que de s'autoriser de leur exemple pour prendre des licences ; les grands maîtres se font pardonner leurs écarts par des qualités que n'ont pas leurs disciples.

Les dernières productions de M. Fréchette se ressentent fortement de l'influence de la poésie française contemporaine. On ne dirait plus le même poète. Son ode à Sarah Bernhardt et son espèce de dityrambe sur la prise de la Bastille, dépareraient ses recueils poétiques. M. Fréchette ne doit pas être rendu à sa période de décadence ; il ne doit pas même avoir atteint l'apogée de son talent. Il

peut nous donner encore, en restant dans son genre propre, de ces productions que l'on admire à l'étranger et qui jette de l'éclat sur notre littérature.

\*\*\*

La *Revue Canadienne* contribue pour sa bonne part à faire connaître nos lettres. Elle a pris une extension considérable en ce pays et en France, et le concours de nos principaux écrivains en a fait un digne organe de notre littérature. Nous avons vu avec plaisir la presse canadienne s'occuper de notre publication et en faire connaître les travaux. Nous sommes surtout heureux de contribuer à attirer sur notre pays les regards étrangers.

L'un des rédacteurs de la *Revue du Monde Catholique* parlant du mouvement littéraire de l'Angleterre et de ses colonies, consacre les lignes suivantes au Canada.

Ai-je tort de penser que mon domaine ne s'étend pas seulement partout où fleurit la langue anglaise, mais encore dans toutes les possessions anglaises, quelle que soit la langue en usage ? Quoi qu'il en soit, mes lecteurs trouveront certainement du plaisir à suivre le mouvement littéraire au Canada, cette colonie anglaise, autrefois connue sous le nom de Nouvelle-France, et restée, je parle surtout du Bas Canada, éminemment catholique et française, qui a conservé ses mœurs et ses lois françaises, qui n'a jamais consenti à cesser de parler français. Magnifique exemple d'attachement à la mère-patrie, en dépit des fantaisies des diplomates et des nécessités de la politique !

Ce n'est pas cependant que les tentations aient manqué. Dernièrement encore, un journal du pays osait dire aux Canadiens : "Vous devez, dans votre propre intérêt, renoncer à votre langue." Mais la campagne de résistance à des conseils aussi perfides a commencé aussitôt, et tout fait supposer que le moment est loin encore, où les canadiens abandonneront la langue de leurs fondateurs, de leurs héros, de leurs évêques et de leurs martyrs. A la tête des combattants se fait remarquer la *Revue Canadienne*, publiée à Montréal et rédigée par une phalange d'écrivains d'élite, tous profondément catholiques et français.

Mais est-ce bien encore la vraie langue française que l'on parle au Canada ? Le voisinage et la domination des Anglais n'ont-ils pas contribué à vicier le langage ? Oui, malheureusement ; tandis que les masses parlent un français beaucoup plus pur que les paysans et les ouvriers de France, les classes instruites, les écrivains négligent trop souvent leur style ; ils introduisent dans le langage une foule d'anglicismes et d'expressions vicieuses, et la littérature, si l'on n'y prenait garde, tomberait bientôt en décadence. Comment

peut-il en être autrement ? Est-ce que la France elle-même n'a pas tendance à s'*angliciser* ? Et pourtant, elle n'a pas la même excuse. Mais ici encore, les vrais Canadiens veillent, et l'on rencontre chez eux des œuvres excellentes, que n'hésiterait pas à signer un Français de talent. La poésie surtout est pieusement cultivée, et produit des fruits délicieux.

L'espace me manque aujourd'hui pour m'étendre plus longuement : je tâcherai de faire une place plus large à cette étude dans mon prochain courrier. Cependant je ne puis me refuser la satisfaction de citer quelques strophes d'une modeste petite pièce de vers, adressée à une dame sur la mort de ses deux petites filles ; elles donneront une idée de la manière et de la délicatesse des poètes canadiens. L'auteur, M. Ernest Marceau, compare les enfants ravis à la tendresse de leur mère aux frileuses hirondelles, qui abandonnent leurs nids à l'approche de l'hiver, pour aller chercher des climats plus doux ; et il dit à la pauvre mère :

Elles ont fui, vos hirondelles,  
 Bien avant la fin des beaux jours ;  
 Leur nid, fait de plumes nouvelles,  
 Est vide, hélas ! et pour toujours.

Répandez vos pleurs sans alarmes ;  
 Pourquoi vouloir les retenir ?  
 Dieu ne vous défend pas les larmes ;  
 Pleurer, c'est encore le bénir.

Elles ont fui, vos hirondelles,  
 Remerciez Dieu, tout en pleurant ;  
 La bise aurait glacé leurs ailes :  
 O douleur ! vous les aimiez tant !

N'est-ce pas frais et joliment inspiré ? Moi, je préfère de beaucoup cette douce simplicité aux allures tourmentées, à la recherche de l'effet, qui caractérisent trop souvent la poésie européenne de nos jours.

Cette appréciation faite en France de l'un de nos jeunes collaborateurs les mieux doués, sera lue avec plaisir, nous n'en doutons pas. Désormais les productions de nos littérateurs ne s'adressent pas seulement à notre petit public. Des lecteurs et des juges les attendent au delà de l'Atlantique.

GUSTAVE LAMOTHE.

# POMPEI.

## PREMIÈRE PARTIE.

Le Vésuve en courroux, sous ses monts caverneux,  
Recommence à mugir avec un bruit affreux  
Et déchaîne, en poussant une épaisse fumée,  
Sur son gouffre tonnant, la tempête enflammée :  
Soudain elle s'échappe, et, des sommets ouverts,  
En colonne de feu s'élance dans les airs.  
Des foudres souterrains et des roches fondues  
La suivent jusqu'au ciel, et retombent des nues :  
Le bitume et le soufre, épanchus en torrents,  
Roulent sur la montagne, en sillonnent les flancs,  
Et, dans les creux vallons se traçant un passage,  
Des fleuves infernaux offrent l'horrible image.

CASTEL.

Figurez-vous une large et belle baie, un ciel sans nuages et une atmosphère tout imprégnée du parfum de l'oranger. Encadrez ces eaux limpides de rivages hauts et escarpés, mais couverts d'une végétation tropicale. Au fond du tableau, dessinez une vaste cité, s'élevant, en amphithéâtre, des bords de la mer jusqu'au sommet d'un rocher couronné d'une vieille forteresse. Pour ajouter encore à la beauté de cette scène, jetez contre le ciel la masse imposante d'un sombre volcan, vomissant le jour des tourbillons de fumée et éclairant la nuit d'une sinistre lueur. Enfin, comme dernier coup de pinceau, faites surgir, du sein de flots, quelques îles qui, tout en la brisant agréablement, laissent entrevoir au loin l'immensité de l'Océan. Et maintenant, aimable lecteur, si l'on vous demandait le nom de ce paysage, où rivalisent tant de charmes, hésiteriez-vous un instant ? Cette magnifique nappe d'eau, n'est-ce pas la fameuse baie de Naples ? Ce volcan, ne s'appelle-t-il pas le Vésuve ? et cette grande ville, n'est-ce pas celle qui donne son nom à tout ce pays et dont un vieux proverbe dit : *Vedi Napoli e poi mori* ! Voir Naples et mourir !

La célébrité et la popularité de la baie de Naples ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a deux mille ans le même

soleil éclairait le même paysage, et les mêmes rivages se miraient dans les eaux paisibles de la même baie. Les fiers Romains, après s'être rendus maîtres de l'Univers, songeaient à se reposer de leurs travaux et de leur conquêtes. On les voyait donc, pendant la belle saison, quitter les murs de Rome, et se réfugier aux bords du *Sinus Cumanus*, comme on appelait alors la baie de Naples. Ses rivages étaient couverts de splendides villas et de cités prospères. Le Vésuve, lui-même, semblait dormir au milieu d'une aussi riante nature; des vignes et des plantations d'orangers s'étendaient là où l'on ne voit que cendres maintenant, et jamais, de mémoire d'homme, le volcan s'était-il réveillé de sa longue inactivité. Les poètes, il est vrai, plaçaient dans les environs la scène de la fameuse bataille des géants contre les dieux de l'Olympe, et le lac d'Averne, non loin de là, était regardé par ces messieurs comme l'une des portes de l'enfer. Cependant ces légendes ne faisaient, probablement, qu'augmenter la popularité de ces bords enchantés, et les souvenirs de la mythologie autant que le désir du repos y attiraient une foule toujours croissante. On y trouvait un séjour commode, en même temps qu'agréable, car, comme je viens de le dire, bon nombre de villes populeuses et florissantes entouraient la baie de Naples. Il y avait d'abord Cumès, ensuite Misène, sur le promontoire du même nom, Puteoli, Baïæ, fameuse pour ses bains de mer, puis Neapolis ou Naples, Herculanium, Oplontæ, Pompéï, Stabies et enfin Sorrente sur le promontoire de Minerve. Ces villes, qui étaient le rendez-vous de l'aristocratie de Rome, fourniraient sans doute la matière d'une étude très intéressante; mais, pour le moment, je dois éviter de semblables digressions, et me restreindre à la célèbre ville de Pompéï, jadis le centre d'une activité prodigieuse et maintenant la plus grande curiosité archéologique du monde.

L'histoire de sa fondation et de ses commencements, ainsi que celle de la plupart des villes italiennes, disparaît dans les ombres de l'antiquité. Quelques écrivains prétendent que, comme Herculanium, elle fut bâtie par Hercule, et dut son nom à la pompe et à la magnificence avec lesquelles ce héros fabuleux y célébra ses victoires. Strabon, au contraire

pense que toutes ces villes ont été fondées par les Pélasges et par les Tyrrhéniens. Cependant, cette question de la fondation de Pompéi est d'assez peu d'importance et ne doit pas nous arrêter ici, car on est d'accord à lui attribuer la plus grande antiquité. Ses premiers habitants furent les Osques, qui appartenaient à la race des Pélasges. Ils durent bientôt céder aux attaques des Etrusques, et ces derniers furent à leur tour, vaincus et soumis par les Samnites qui s'emparèrent de ce pays auquel ils donnèrent le nom de Campanie. Il serait à propos, peut-être, de faire remarquer ici que, dans tous les temps, cette partie de l'Italie a attiré, par sa richesse et ses charmes, la convoitise d'étrangers qui, après s'en être rendus maîtres, sont d'abord énervés par la douceur du climat, et ensuite chassés par une nouvelle invasion. Les annales de Naples sont remplies de semblables révolutions.

La première mention de la ville de Pompéi, que nous trouvons dans l'histoire, est dans l'année 319 avant N.-S., pendant le cours de la deuxième guerre samnite. Une flotte romaine, commandée par P. Cornelius, monta la rivière Sarnus, maintenant Sarno, et ravagea tout le pays. Les envahisseurs furent cependant repoussés avec de grandes pertes.

Vers la fin du troisième siècle avant N.-S., les Samnites furent vaincus et assujétis par les Romains et villes de la Campanie tombèrent sous le joug de Rome, mais retinrent probablement leurs anciens privilèges, ainsi que la vieille langue osque. Leur fidélité à la nouvelle métropole, toutefois, était loin d'être inébranlable, car, pendant les jours les plus sombres de la deuxième guerre punique, quand Rome semblait devoir céder à Carthage le sceptre de l'univers, il est à peu près certain que Pompéi se révolta avec les autres villes de la Campanie, l'an 216 avant N.-S., et se déclara pour Annibal, qui voulait faire de Capoue la capitale de toute l'Italie. On ignore pas le résultat de cette révolte; les Carthaginois oublièrent le chemin de la victoire au milieu des délices de Capoue, et Rome fit cruellement expier leur infidélité à ses sujets révoltés. Cependant, dans le récit de cette insurrection, aucune mention n'est faite de Pompéi ni de sa voisine Herculanium.

Evidemment, soit la fidélité, ou du moins le souvenir de leurs malheurs faisait entièrement défaut aux villes de la Campanie, car on les voit lever encore une fois l'étendard de la révolte et prendre part à la guerre sociale qui commença l'an 91 avant Notre-Seigneur. Pompéï a dû, en cette circonstance, jouer un grand rôle, car Appien, dans son histoire de cette guerre, en fait une mention spéciale. Toutefois l'insurrection fut bientôt supprimée et, après avoir battu le général Samnite Cluentius, L. Sylla assiégea Pompéï et s'en rendit probablement maître. Néanmoins, d'une manière ou d'une autre, cette ville échappa à la vengeance que l'armée victorieuse infligea à ses voisines, et obtint même le droit de cité romaine. Depuis ce temps, Pompéï cessa de se révolter et, de même que les autres villes sur la baie de Naples, devint, pendant la belle saison, le rendez-vous des Romains opulents, parmi lesquels on peut compter Cicéron, qui y avait une villa. Son langage, ses coutumes et son gouvernement furent ceux de la métropole, et sa prospérité continua à s'augmenter jusqu'à l'époque de sa destruction, quand sa population était estimée de 20,000 à 40,000 âmes.

Le site de la ville de Pompéï était en effet magnifique. Elle se trouvait sur une colline isolée qui s'élevait dans la plaine à deux ou trois milles au sud du Vésuve. Du côté de l'Occident, la mer venait se briser au pied de ses murs et fortifications. Ce dernier fait, il est vrai, n'est pas admis par tous les archéologues, car actuellement les ruines de Pompéï se trouvent à près d'un mille des bords de la baie de Naples, mais, comme nous ne faisons qu'énoncer ici l'opinion générale, nous laisserons la discussion de ce point à nos autorités. Donc Pompéï se trouvait sur les rivages de la mer et, non loin de la ville, coulait le Sarnus, alors un fleuve navigable d'une certaine importance, mais maintenant réduit aux proportions d'un ruisseau à moitié sec.

Pompéï se composait de la ville proprement dite et d'un faubourg appelé *Pagus Felix Augustus*. Ses murs décrivaient une espèce de courbe ovale, dont la pointe se trouvait du côté opposé à la mer. La circonférence de la ville était de près de deux milles, sa plus grande longueur était de trois quarts de mille, et sa largeur de moins d'un demi mille. Elle

n'occupait qu'une superficie de cent soixante arpents, et, par conséquent, elle n'était pas beaucoup plus grande que la ville de St-Hyacinthe, quoique sa population fut de beaucoup plus considérable. Cette particularité s'explique assez facilement ; chez les Romains on faisait peu de cas de la largeur des rues ou de l'encombrement des maisons et, un nombre de personnes égal à la population actuelle de Londres, se pressait à Rome dans une enceinte beaucoup plus petite. De même, à Pompéi, les édifices publics n'étaient pas nombreux et avaient peu d'étendue, la rue la plus large ne mesurait pas plus de vingt-deux pieds et, comme j'aurai l'occasion de le dire dans l'instant, quelques citoyens avaient leurs jardins à l'intérieur de leurs maisons. Néanmoins Pompéi était une ville de délices ; rien ne pouvait surpasser les charmes de sa situation ou de son climat, et ses citoyens étaient riches et cultivés dans leurs goûts et habitudes, Ses environs, jusqu'aux hauteurs du Vésuve, étaient couverts de villas élégantes, et chaque année une grande foule d'étrangers venaient y chercher la santé, le repos des fatigues de la vie active ou l'oubli des ennuis de la politique. Cependant cette prospérité ne doit pas être éternelle ; pendant que les Pompéiens ne songent qu'aux jouissances d'une vie insouciant et frivole, un ennemi terrible et entièrement ignoré complotte leur ruine. Sous les flancs paisibles du Vésuve des feux secrets s'allument, une éruption affreuse se prépare avec toute la force en même temps que la lenteur de l'inévitable, et bientôt luira le jour où Pompéi, Herculanium et Stabies seront les victimes d'une catastrophe sans exemple dans l'histoire de l'humanité.

Mais il ne faut pas croire que la Nature tendit ainsi un piège à ces malheureuses villes, sans leur donner le moindre éveil du sort qui les menaçait. Pour tout esprit attentif il devait être clair que le volcan se réveillait de sa longue inactivité. Le 5 février A.D. 63 un tremblement de terre détruisit la plus grande partie de la ville de Pompéi, et fit de grands ravages à Herculanium et aux autres cités de la Campanie. Sénèque nous rapporte, à ce sujet, qu'un troupeau de six cents moutons fut englouti, et que plusieurs personnes furent si effrayées du bouleversement de la na-

ture, qu'elles en perdirent la raison. L'année suivante un autre tremblement de terre désola ce pays pendant que Néron jouait le triste rôle de comédien et d'histrion à Naples ; le théâtre dans lequel l'empereur chantait fut renversé, mais, malheureusement, il venait de partir et ainsi ne fut pas enseveli dans un tombeau digne de lui. Cependant, malgré tous ces présages, Pompéi se releva de ses ruines plus belle que jamais, et ses habitants continuèrent à s'adonner aux plaisirs d'une vie insouciant et voluptueuse. Mais enfin l'heure fatale est arrivée, l'ennemi va surprendre les frivoles Pompéiens au milieu de leurs réjouissances, et plusieurs d'entre eux seront les victimes d'une mort affreuse.

C'était le 24 août 79 (1). Les habitants de Pompéi, nous disent les auteurs contemporains, pensaient si peu au danger qu'ils s'étaient rendus en foule à l'amphitéâtre pour y assister à des jeux solennels. Tous les rangs de la société pompéienne sont représentés dans cette vaste enceinte, et l'attention de tous les spectateurs est absorbée par les luttes de l'arène. Soudain un bruit formidable se fait entendre et tous les yeux se dirigent du côté du mont Vésuve où l'on voit un phénomène assez terrible pour effrayer les plus courageux. Une immense colonne de feu et de fumée s'élève à une grande hauteur du sommet de la montagne, et s'étend ensuite sur tout le pays, qu'elle plonge dans la plus épaisse obscurité. Cette apparition inattendue est bientôt suivie par une pluie de cendres et de pierres brûlantes. Instinctivement l'auditoire qui remplit l'amphitéâtre et qui, il n'y a qu'un instant, ne songeait qu'au plaisir, essaye à s'échapper d'un danger dont il ne comprend ni la nature ni les conséquences. Tant qu'il reste un peu de lumière, les habitants de Pompéi cherchent l'abri de leurs maisons contre ce terrible fléau. Cependant, au jour succède bientôt la plus affreuse nuit, les cendres continuent à tomber en plus grande quantité, et des immenses fragments de rochers roulent le long des flancs de la montagne. La plupart des Pompéiens pensent que la fin du monde est arrivée ; les uns

---

(1) On n'est pas bien d'accord au sujet de la date précise de la destruction de Pompéi. Quelques auteurs la mettent au 22 novembre, d'autres à la fin de septembre. Je prends la date donnée par Pline le Jeune.

s'enfuient éperdus vers la mer, les autres se dirigent du côté de la campagne ; plusieurs n'osent pas sortir et se cachent dans les coins les plus reculés de leurs maisons, tandis que quelques misérables veulent s'enrichir dans la confusion générale et se chargent d'un butin qu'ils ne pourront jamais emporter. Qui saurait décrire l'effroi de ce dernier jour de Pompéi ? la description la plus exagérée ne pourrait approcher de la réalité ! Bientôt l'éruption augmente d'une manière affreuse, un tremblement de terre ébranle jusqu'aux fondements de la malheureuse ville, et les maisons ainsi que les temples et les édifices publics menacent d'écraser ceux qui y ont cherché un dernier abri. Cependant, le plus grand nombre, poussé d'un commun instinct, s'est dirigé du côté de la mer, mais là, un nouveau malheur les attend. Le lit de l'océan s'est bouleversé, ses eaux ne baignent plus les fondements de la ville et l'on entend au loin le mugissement des vagues. Enfin, le terrible se change en tragique, les pauvres Pompéiens tombent au milieu de leurs rues, et bientôt un monceau de cendres dérobe jusqu'aux traces du lieu où ils reposeront pendant des siècles. Une mère a refusé d'abandonner son enfant et ces malheureux, n'ayant pas voulu se séparer pendant la vie, sont réunis éternellement par la mort. Quelques prêtres s'étaient réfugiés au sanctuaire d'Isis, mais cette déesse ne peut les protéger dans ce bouleversement de la nature, et leur mort rend témoignage de la vanité de leur culte. Le garde que l'autorité a placé aux portes de la ville n'a pas reçu l'ordre de quitter son poste : déjà il a affronté les périls de la guerre mais jamais a-t-il été menacé d'un sort plus affreux ; cependant on a oublié de le congédier et il reste à sa place jusqu'à ce qu'il meure, martyr du devoir. Enfin la ville de Pompéi est déserte, la plupart de ses habitants ont réussi à fuir le danger, mais environ deux mille y trouvent un tombeau. La postérité écrira leur épitaphe.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Pompéi, Pline l'Ancien, le fameux naturaliste, se trouvait à Misène avec la flotte romaine qu'il commandait. Il était accompagné de sa belle-sœur et de son neveu, Pline le jeune, âgé alors de dix-huit ans, mais déjà remarquable par sa sagesse et ses

connaissances. Le grand naturaliste venait de se retirer, après avoir pris un bain, quand on lui fit remarquer le phénomène étrange qui se produisait au Vésuve. Voici la description que nous en fait Pline le Jeune : " Je ne pourrais mieux le décrire," dit-il " qu'en le comparant à un immense pin, car une espèce de nuage s'élevait du sommet de la montagne à une très grande hauteur, puis paraissait s'étendre en haut comme des rameaux... Ce nuage était tantôt lumineux, tantôt sombre et tacheté selon qu'il était plus ou moins imprégné de terre et de cendres." Naturellement un spectacle aussi extraordinaire excita vivement la curiosité scientifique de Pline, et lui inspira le désir de le contempler de plus près. Il monta donc sur un de ses navires et se dirigea du côté du volcan avec l'intention non-seulement d'observer attentivement l'éruption, mais aussi de secourir les personnes qui se trouveraient en danger. Un de ses amis, nommé Pomponianus, demeurait à Stabies ; il s'y rend donc et le trouve, lui et sa famille, dans la plus grande consternation. Tout en essayant de les consoler et de les encourager par son sang froid et son intrépidité, il consulte avec eux sur le meilleur parti à prendre. La mer est trop agitée pour porter des navires, et d'ailleurs le vent est défavorable ; ils sont donc forcés de se réfugier dans les champs, car les maisons menacent à chaque instant de se renverser. Cependant l'éruption augmente toujours d'intensité, des vapeurs sulfureuses commencent à s'exhaler du sol, et bientôt, incapable d'aller plus loin, le grand naturaliste succombe à sa curiosité scientifique tout autant qu'à son dévouement humanitaire.

Pline le Jeune est demeuré avec sa mère à Misène, où il continue ses études de prédilection malgré l'affreux bouleversement de la nature, car, quoique située à une vingtaine de milles du mont Vésuve, la ville de Misène n'en ressent pas moins les effets de l'éruption. Néanmoins, il cède aux conseils pressants d'un ami et consent à s'éloigner avec sa mère. Seul intrépide, au milieu d'une foule consternée, qui croit que c'est enfin la catastrophe suprême dans laquelle, selon la croyance païenne, devait périr le monde avec les dieux, impuissants désormais à le défendre, il s'avance en

guidant les pas de sa vieille mère. Ils sont suivis par des tourbillons de fumée et même par une pluie de feu qui heureusement ne les atteint pas. Cependant, comme il prévoit qu'ils seront bientôt plongés dans la plus grande obscurité, Pline conduit sa mère à une place où elle ne sera pas en danger d'être écrasée par ceux qui les suivent. Là, cette noble romaine, désespérant de pouvoir échapper au danger, supplie son fils de l'abandonner, et de s'enfuir pendant qu'il en est encore temps, car il est jeune et vigoureux, tandis que pour elle, son âge et ses infirmités lui défendent de songer au salut. Elle lui dit qu'elle mourra heureuse, si elle sait qu'elle n'est pas la cause de sa mort. Mais Pline refuse de la laisser et bientôt tout est plongé dans la plus profonde nuit. De l'endroit où ils se sont placés, ils assistent à l'angoisse et au désespoir de la foule qui va et vient et remplit l'air de ses clameurs. Cependant tout danger n'est pas encore passé, car ils doivent de temps en temps secouer les cendres qui tombent toujours pour ne pas en être écrasés. Enfin la lumière reparait, et ils peuvent, malgré les secousses du tremblement de terre, s'en retourner à Misène (1).

Ce récit, qui n'est pas plus imaginaire qu'exagéré, puisque chaque détail s'appuie sur des autorités irrécusables, fait bien comprendre les proportions et l'intensité de la première éruption du mont Vésuve. Les historiens nous assurent que les cendres tombèrent même sur les côtes de l'Afrique et, aujourd'hui, d'après ce que nous en voyons, nous ne pouvons douter de l'étendue de cette catastrophe. Trois villes furent détruites : Herculanium, Pompéi et Stabies. Un torrent de lave se jeta sur la première en y brûlant presque tout, et c'est pour cette raison que la découverte d'Herculanium n'a pas été bien précieuse pour la science archéologique. Pompéi, au contraire, fut enseveli sous un monceau de cendres d'une épaisseur variant de vingt deux à vingt cinq pieds. Tout a donc été bien conservé pendant près de dix-sept siècles jusqu'au jour où l'univers étonné apprit la découverte d'une ville romaine dans un état de préservation presque parfait. Mais j'anticipe, poursuivons plutôt notre récit.

---

(1) J'emprunte ces détails à deux lettres écrites par Pline le Jeune à Tacite, le célèbre historien.

Le grand bouleversement de la nature qui accompagna la fameuse éruption du mont Vésuve le 24 août 79, n'était pas la fin du monde. Trois jours se passèrent et le soleil se leva radieux, le ciel était encore sans nuages, et les vagues azurées de la baie de Naples jouaient sous les caresses de la brise. Une légère fumée s'échappait du nouveau cône du volcan, et disparaissait dans les airs. Cependant, dans la plaine quelle désolation ! Pompéï, naguère la plus joyeuse et la plus prospère des villes de la Campanie, n'était plus, et ses tristes habitants revenaient pour sauver du moins une partie de leurs trésors. Ils enlevèrent ce qu'ils purent trouver et abandonnèrent ensuite la ville à son sépulcre. Les années s'écoulèrent et la mémoire de Pompéï s'effaçait. Alexandre Sévère en fit tirer des marbres pour ses temples et son palais et depuis ce jour nous ne rencontrons plus son nom dans l'histoire. Bientôt on en perdit jusqu'au souvenir ; le sol, qui cachait ses ruines, regagna toute sa fertilité et se couvrit de vignobles et de villas, mais l'emplacement conserva pourtant le nom de *la civita*, ou la cité. Plusieurs fois, dans la suite, le Vésuve jeta contre le ciel les feux des abîmes infernales et répandit au loin la désolation et la mort. Pompéï, cependant, continuait toujours à dormir dans l'oubli de son sépulcre, et les générations qui se succédaient sur ces bords enchantés ne se doutaient même pas de la merveille archéologique qui se trouvait sous leurs pas. Les indications, cependant, ne manquaient pas. En 1592 il s'agissait de construire un aqueduc pour le village de Torre dell'Anunziata, et le célèbre architecte, Domenico Fontana, y amena les eaux du Sarno au moyen d'un canal qui traversait le site même de Pompéï, sans cependant avoir le moindre soupçon de l'existence de cette ville. Plus tard, en 1689, l'on trouva une ancienne inscription avec le mot "Pompéï," mais on ne fit aucune attention à cette découverte qui, pourtant, était assez significative.

Enfin, en 1748, pendant le règne de Charles III, le premier roi de la famille de Bourbon qui ait occupé le trône de Naples, un colonel du génie, Espagnol de naissance, nommé don Rocco Alcubièrre, reçut l'ordre d'examiner le canal dont je viens de parler. Il se mit aussitôt à l'œuvre et trouva, à deux milles environ de Torre dell'Annunziata, quelque-

ruines romaines qu'il pensa provenir d'une des villes détruites par la grande éruption de 79, car on avait découvert Herculanium quelques années auparavant. D'abord on ne savait pas quel était le nom de cette ville, mais bientôt des tablettes de marbre et quelques inscriptions que l'on trouva au milieu des ruines établirent d'une manière certaine que l'on venait de découvrir la fameuse ville de Pompéi. Naturellement, cette nouvelle causa une vive sensation dans le monde savant, et, pendant quelque temps, l'on poursuivit les fouilles avec beaucoup de zèle. Cependant le défaut de système se faisait sentir dès le commencement, et le but des travaux paraissait être plutôt de faire une belle collection d'antiquités pour le Musée Royal de Naples, que de rendre une ville romaine à la lumière du jour. D'ailleurs le secret le plus absolu pesait sur les nouvelles découvertes, et aucun étranger n'était admis à visiter les ruines. Ce système absurde dura jusqu'à l'occupation française en 1806 quand on poussa les fouilles avec autant d'intelligence que de vigueur. Mais la vieille routine revint avec les Bourbons, et bien qu'on doive rattacher à cette époque bon nombre de découvertes intéressantes, il faut cependant avouer que la direction n'était pas toujours à la hauteur de l'œuvre. En 1859, une de ces révolutions qui, à Naples, sont aussi périodiques que les éruptions du Vésuve, rendit Garibaldi dictateur de ce pays, et ce fameux aventurier, devenu général et dépositaire de l'autorité publique, nomma, on est encore à se demander pourquoi, le célèbre romancier, Alexandre Dumas, directeur des musées et des excavations. Dumas s'établit à Naples avec toute la magnificence d'un pacha oriental, mais ne visita les ruines de Pompéi, dit-on, qu'une seule fois. Enfin, quand on annexa la Campanie au royaume d'Italie, le nouveau gouvernement nomma à ce poste le savant *commendatore* Guiseppe Fiorelli. Dès ce moment, une ère nouvelle s'ouvrit pour Pompéi et l'on inaugura un tout autre système de fouilles. Déjà de nombreuses découvertes ont récompensé le zèle du digne *commendatore* et il ne nous reste qu'à espérer qu'il demeurera longtemps à la tête d'une entreprise qu'il a conduite avec tant de succès (1).

P. B. MIGNAULT.

---

(1) Dans le prochain article je décrirai la ville de Pompéi telle qu'elle se présente aujourd'hui aux yeux du voyageur.

# UNE FEMME D'AUTREFOIS.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ MARQUISE DE MAINTENON.

---

(Suite.)

## II

Saint-Simon, dans ses Mémoires, a présenté sous un jour défavorable cette phase de la vie de Mme Scarron. A l'en croire, celle-ci aurait dû à des moyens déshonorants de passer peu à peu de la gêne à une aisance relative. Mais outre que Saint-Simon n'a pas été témoin oculaire des événements dont il parle, son témoignage doit encore être suspect à cause de l'animosité trop évidente qu'il entretenait à l'égard de Mme de Maintenon. Il était du nombre des grands seigneurs qui ne pouvaient pardonner à Louis XIV d'avoir épousé celle qui avait été gouvernante de ses enfants. Nous pouvons à bon droit opposer à ses anecdotes et à ses allusions malignes le témoignage des mémoires contemporains qui sont unanimes à louer la vie irréprochable de Mme Scarron. Le cynique et médisant Tallemant des Réaux, qui la rencontrait tous les jours à l'hôtel d'Albret, et la trop fameuse Ninon de l'Enclos qui l'avait connue chez Scarron, rendent hommage à sa vertu. Le chevalier de Méré écrivait à une de ses amies : " Les mieux faits de la cour attaquent de tous côtés Mme Scarron, mais comme je la connais, elle soutiendra bien des assauts avant que de se rendre. Ce qui me fâche d'elle, je l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui travaillent à l'en écarter." L'intendant Basville dit de son côté : " Je l'ai cent fois ramenée dans mon carrosse des hôtels d'Albret et de Richelieu dans la rue Saint-Jacques où elle demeurait. J'étais pénétré pour elle du même respect que j'aurais eu pour la reine ; son regard seul en inspirait, et nous étions tous surpris qu'on pût allier tant de vertus, de pauvreté et de charmes. "

L'étonnement que pourrait causer une vertu si austère cesse lorsque l'on étudie attentivement le caractère de Françoise d'Aubigné. Pour résister au mal elle avait en premier lieu un esprit naturellement sérieux, et mûri de bonne heure par les rudes leçons de l'infortune. En second lieu elle avait un désir extrême de se conserver une bonne réputation. Pour elle c'était un bien plus précieux que la vie. " Je remercie Dieu, écrivait-elle plus tard à une religieuse, " de m'avoir sauvée par des moyens humains des occasions " où je me suis trouvée." Elle s'accusait d'avoir, par cet amour excessif de la réputation, perdu le mérite de ses bonnes œuvres. Mais le principal préservatif de sa vertu fut la crainte de Dieu, *qui est le commencement de la sagesse*. A compter de son abjuration elle fut toujours sincèrement attachée à la religion, et elle en remplit tous les devoirs avec exactitude. Sa charité pour les pauvres était remarquable ; elle en fit la sauvegarde de sa pureté. L'évêque de Sens, Languet de Gergy, raconte dans ses mémoires que dès les premiers jours de son mariage avec Scarron elle était allée s'offrir au curé de sa paroisse pour l'aider dans ses bonnes œuvres. " Le curé la chargea d'un quartier et de la " fonction d'y recueillir des aumônes et de les distribuer." Elle s'acquitta de cette tâche avec zèle, et y persévéra même après la mort de son mari. Elle partageait le peu qu'elle avait avec ceux qui étaient plus pauvres qu'elle.

*Charité mène à Dieu.* Il est permis de croire que le dévouement de Françoise d'Aubigné envers les pauvres lui valut d'entendre la voix de Dieu l'appeler à une perfection plus grande que celle dont se contentent généralement les personnes qui vivent dans le monde. Elle avait choisi pour directeur de sa conscience l'abbé Gobelin. C'était un prêtre simple, vertueux et expérimenté. Il conduisit par degré sa pénitente dans les voies de l'humilité, de la mortification, du renoncement au monde et à soi-même. " D'après son conseil, dit Languet, elle affligeait son corps par des disciplines, des ceintures et des bracelets de fer garnis de pointe." L'amour de la réputation disparut bientôt pour faire place à l'esprit de foi. Dieu, par l'entremise d'un humble prêtre, préparait ainsi Françoise d'Aubigné à une grande et sainte mission.

Parmi les personnes que Mde Scarron avait rencontrées à l'hôtel d'Albret se trouvait Mde la marquise de Montespan. C'était à l'époque où celle-ci, bonne et vertueuse, n'avait pas encore obtenue la scandaleuse faveur du roi. Entre ces deux femmes spirituelles et distinguées, il s'établit naturellement des rapports d'estime et d'amitié. Cet estime, Mde Scarron dut la retirer à son amie lorsque celle-ci fut devenue la favorite de Louis XIV. Mais Mde de Montespan avait su apprécier la prudence, la discrétion et le dévouement de Mde Scarron, et elle la fit choisir comme gouvernante des enfants de Louis XIV. Madame Scarron n'accepta que sur l'ordre formel du roi et d'après l'avis de son confesseur. Elle s'acquitta de sa tâche difficile et délicate avec un dévouement sans égal. L'affection qu'elle montrait pour les enfants qui lui étaient ainsi confiés et les soins intelligents qu'elle leur prodiguait attirèrent l'attention de Louis XIV. Par sa réputation de femme supérieure et précieuse elle avait d'abord déplu à ce prince, qui avait le goût difficile et délicat et qui n'aimait pas dans une femme la prétention au bel esprit. Il eut d'elle une idée plus favorable en voyant qu'elle était avant tout une femme de cœur, douce et aimante. Lorsque la première éducation des enfants fut terminée, il voulut que Mde Scarron accompagnât à la cour le jeune duc du Maine, et qu'elle continuât à lui donner ses soins.

Charmé de sa sagesse, de ses manières et de son langage, Louis XIV lui témoignait tous les jours plus d'estime et d'amitié. " Ses conversations fréquentes avec le roi furent " bientôt la nouvelle du jour," dit Languet. Louis XIV avait su reconnaître les services que lui avait rendus la gouvernante de ses enfants. Grâce aux libéralités royales, Mde Scarron put acheter le marquisat de Maintenon dont le roi voulut qu'elle prit le nom suivant l'usage du temps. Il la nomma devant tout le monde *Madame de Maintenon*. Les courtisans prononcèrent *Madame de Maintenant*.

Cependant cette faveur grandissante ne l'attachait pas à la cour. Bien loin d'entretenir à l'égard du roi les vues ambitieuses qu'on lui a supposées, bien loin de chercher à supplanter son ancienne amie, Mde de Montespan, elle ne dési-

rait rien tant que de s'éloigner. "Je haïssais la cour, disait-elle, et je n'avais jamais désiré d'y être." Elle y voyait "des trahisons, des bassesses, des ambitions demesurées, mille mauvais procédés, et tout cela souvent pour des bagatelles." "Je meurs d'envie de me retirer, écrivait-elle à l'abbé Gobelin. Ah! qu'il me serait doux de vivre en liberté." Lorsqu'elle acheta la terre de Maintenon, elle se crut au moment de réaliser le rêve qu'elle entretenait d'aller passer le reste de sa vie dans le repos et la tranquillité, sans autre préoccupation que de travailler au salut de son âme et au soulagement des pauvres. Et cependant quelque chose l'empêchait toujours de partir. "Quoi donc pouvait ainsi la retenir ? se demande M. Aubineau . . . La volonté de son confesseur. M<sup>de</sup> de Maintenon le dit dans un de ses entretiens, et rien n'est plus conforme, en effet, au caractère, à la droiture et au génie de la dame. Les romanciers en prendront leur parti comme ils pourront."

L'abbé Gobelin, connaissant la solidité de sa vertu et prévoyant l'influence salutaire qu'elle pourrait exercer sur le roi, lui enjoignit expressément de rester à la cour. Le Père Bourdaloue, qui avait toute sa confiance joignit ses conseils à ceux de l'abbé Gobelin. Ils lui firent voir qu'elle avait une mission à remplir, et que son devoir était de travailler à la conversion du roi.

Or, ce n'était pas une œuvre facile que la conversion du roi. Gâté dès son enfance par les flatteurs, enivré du pouvoir et aveuglé par ses passions Louis XIV s'abandonnait aux plus grands désordres. Cependant, la foi restait vivace dans son âme. Mais incapable de se vaincre lui-même, il prétendait concilier les plaisirs coupables avec les pratiques de la religion. Ainsi, il ne manquait pas la messe un seul jour, et il se montrait d'une exactitude scrupuleuse dans l'observance des jeûnes prescrits par l'Eglise. Souvent il se confessait et paraissait alors déterminé à changer de vie; mais toujours il retombait, et sa vie était une alternative de chutes et de retours.

Pour réussir dans son entreprise M<sup>de</sup> de Maintenon dut user de la plus grande circonspection. Elle devait, avant tout, éviter de sermonner le roi. Aussi s'appliquait-elle

surtout à rendre la vertu aimable à ses yeux. “ Elle faisait connaître au roi, dit Mde de Sévigné, *un pays tout nouveau*. Je veux dire le commerce de l’amitié et de la conversation sans chicane et sans contrainte.” Puis quand elle se crut assez maîtresse du terrain, elle hasarda des conseils. Et encore, malgré sa prudence, eut-elle parfois à essayer des rebuts mortifiants. Ainsi, comme elle avait un jour dans une conversation glissé quelques mots sur le néant de la grandeur, le roi reprit d’un air chagrin : “ Vous ne perdez point d’occasion de me le dire.” Mais ce fut surtout de la part de Mde de Montespan que Mde de Maintenon eut plus à souffrir. La superbe favorite, que Mde de Sévigné comparait à *Junon tonnante*, ne pouvait voir qu’avec dépit la faveur croissante de Mde de Maintenon et les efforts que celle-ci faisait pour engager le roi à rompre une liaison coupable. Elle ne manquait aucune occasion de lui témoigner sa jalousie et Mde de Sévigné disait : “ C’est la plus belle haine de nos jours.”

La piété de Mme de Maintenon la soutenait dans ses épreuves et la faisait persévérer dans sa généreuse et sainte entreprise. Elle faisait ainsi connaître l’état de son âme à l’abbé Gobelin. “ Mes journées sont présentement assez réglées et fort solitaires. Je prie Dieu un moment en me levant ; je vais à deux messes les jours d’obligation et à une les jours ouvriers ; je dis mon office tous les jours, et je lis un chapitre de quelque bon livre ; je prie Dieu en me couchant, et quand je m’éveille la nuit, je dis un *Laudate* ou un *Gloria Patri*. Je pense souvent à Dieu dans la journée, je lui offre mes actions, je le prie de m’ôter d’ici si je n’y fais mon salut.

### III

Enfin après six années d’efforts et de prières Mme Maintenon et ceux qui avec elle travaillaient à la conversion du roi eurent la consolation de voir Louis XIV rompre définitivement sa coupable intimité, et se réconcilier avec la reine. Celle-ci se plaisait à dire que c’était Dieu qui avait suscité Mme de Maintenon pour lui rendre le cœur du roi. Cette vertueuse princesse mourut trois ans après cet heureux événement.

Mme de Maintenon se vit alors offrir la position la plus enviable, suivant l'expression de Mde de Sévigné. Le roi ne pouvait plus se passer de cette amitié sage et discrète. Son union avec Mde de Maintenon fut résolue. Quoique le mariage ait été tenu secret, pour des raisons d'état, et qu'il n'en existe aucune preuve authentique, cependant c'est un fait qui a été admis par tous les historiens.

Madame de Maintenon ne songea pas à s'enorgueillir d'une faveur aussi extraordinaire. Elle ne l'avait point recherchée, elle l'acceptait surtout parce qu'il était à ses yeux un moyen d'assurer la persévérance de Louis XIV dans ses bonnes résolutions. Elle voyait dans sa haute fortune l'obligation de faire plus de bien. Elle en profita surtout pour accomplir et mener à bonne fin une œuvre dont elle avait déjà formé le projet dans son esprit. C'était l'établissement d'une maison d'éducation pour les jeunes demoiselle nobles et sans fortune. Cette œuvre était digne de l'épouse du grand roi, et nulle femme n'était aussi bien qu'elle en état de l'exécuter. Elle n'eut pas de peine à faire entrer Louis XIV dans ses vues. "Le roi, dit M. le duc de Noailles, comprenait vite toutes les idées généreuses. Il suffisait de lui indiquer le bien, et il agissait avec magnificence." Louis XIV traça de sa propre main le projet d'établissement, et la fondation de la maison de St-Cyr, un des actes les plus glorieux de son règne, lui valut les applaudissements de tout le monde. Mais le principal mérite de cette entreprise reste à madame de Maintenon. Elle en avait été l'instigatrice, elle en fut l'âme et le soutien.

Elle voyait dans cette œuvre un grand service rendu à l'Eglise et à l'état, et un moyen de salut pour elle-même. "Sans cette maison, disait-elle, je ne vivrais pas. Je crois que Dieu me l'a donnée non-seulement pour mon salut mais pour mon repos. car elle ne me sert pas seulement à prier Dieu et à me recueillir, mais à me délasser; elle me fait oublier les autres affaires."

Les biographes de Mde de Maintenon reconnaissent que par les heureuses innovations qu'elle introduisit dans l'éducation des jeunes filles, elle mérite de prendre rang parmi les plus grands moralistes. De fait, elle était là dans sa véritable vocation.

L'éducation des jeunes filles au XVIIe siècle était, paraît-il, fort négligée. En fondant la maison royale de St-Cyr on voulait opérer une réforme jugée nécessaire. Mais le désir qu'on avait d'éviter certains défauts, certains ridicules, fit qu'on tomba dans l'excès contraire. Madame de Maintenon nous dira elle-même et le but qu'on voulait atteindre et les moyens qu'on voulait employer. " Nous voulions une piété " solide, mais éloignée de toutes les petitesse de couvent ; " de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos " maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une " liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie " agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété et " un grand mépris pour les pratiques des autres maisons " A coup sûr, le but était noble, et les intentions excellentes, mais il est facile de s'apercevoir qu'on se méprenait dans le choix des moyens. En adoptant ce programme, Mme de Maintenon et les ecclésiastiques qu'on avait consultés se pliaient trop docilement aux désirs du roi, qui voulait en toute chose l'éclat et la grandeur. L'expérience montra bientôt les défauts de ce système. La vanité et les prétentions envahirent la maison de Saint-Cyr. Pour récréer les jeunes demoiselles et les former aux belles manières on leur faisait jouer des tragédies et ce fut pour elles que Racine composa deux œuvres immortelles : *Esther* et *Athalie*. Louis XIV et sa cour assistaient aux représentations, et les applaudissements les plus flatteurs étaient prodigués aux jeunes actrices. Il n'en fallait pas tant pour donner le vertige.

Mme de Maintenon reconnut et avoua humblement son tort. " La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr, écrivait-elle, ne peut se réparer que par le temps et par un changement entier de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu dans Saint-Cyr ; mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide... Une éducation simple et chrétienne nous aurait fait de bonnes filles, dont nous ferions de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir."

Le mal reconnu, Mme de Maintenon voulut y porter re-

mède sans retard. Elle commença par faire de Saint-Cyr un monastère régulier. On avait cru d'abord que des personnes tenant au monde seraient plus en état d'enseigner aux jeunes demoiselles les usages de la bonne société. Mais l'expérience avait fait comprendre une fois de plus qu'une existence vouée toute entière à Dieu est la meilleure garantie des vertus, de la science et du dévouement nécessaires pour réussir dans l'œuvre difficile de l'enseignement.

Mde de Maintenon n'épargna rien pour pénétrer les religieuses de Saint-Cyr de l'excellence de leur vocation et pour leur en faire goûter l'esprit et les obligations. Sa correspondance et les Mémoires des Dames de Saint-Cyr nous font voir les conseils admirables qu'elle leur donnait. Quelques-uns de ses entretiens sont dignes des plus savants théologiens et des meilleurs orateurs chrétiens. En même temps qu'elle exhortait les dames de Saint-Cyr à la pratique exacte et rigoureuses des vertus monastiques, Mde de Maintenon leur expliquait les principes qui devaient faire la base de l'éducation. Personne n'a si bien compris qu'elle la mission de la femme dans la famille et dans la société, le rôle modeste, mais important de la mère de famille et de la maîtresse de maison. Pour former les jeunes filles à cette vocation, elle voulait qu'on travaillât à développer chez elles la noblesse des sentiments, la générosité, le désintéressement, la compassion pour les petits et les pauvres, la douceur et l'affabilité. Elle ajoutait que ces vertus, pour être vraies et solides, devaient être des vertus chrétiennes, que l'esprit du christianisme est seul capable de bien former le cœur et la raison.

Elle recommandait sans cesse aux dames d'inspirer aux jeunes filles une piété simple, solide et courageuse, et en même temps douce et gaie comme il convient aux personnes du monde, une piété raisonnable, en un mot, et une dévotion pratiquée suivant l'état où Dieu nous appelle. "Donnez-leur, disait-elle, des principes pour toute leur vie, et que les libertins eux-mêmes ne puissent tourner en ridicule."

Madame de Maintenon voulait que les jeunes demoiselles devinssent des *femmes de courage*. Dure pour elle-même elle critiquait avec sévérité chez les autres la mollesse,

la lâcheté de l'esprit et du corps qui fait rechercher toutes les aises, et rend incapable de souffrir la moindre incommodité. "Que les maîtresses, disait-elle, n'oublient rien pour les empêcher d'être délicates ; qu'elles mangent de tout, qu'elles soient sobres, qu'elles soient couchées et assises durement. qu'elles ne s'appuient pas, qu'elles ne se chauffent que dans le besoin." Elle leur apprenait à envisager la vie non comme une partie de plaisir, mais comme un devoir, et dans ses exhortations elle s'appliquait à détruire toutes les illusions que ces jeunes imaginations pouvaient entretenir sur le monde et sur l'avenir.

Cependant il ne faudrait pas conclure de ces enseignements austères que la vie fût triste à Saint-Cyr. Loin de là. "Il faut, disait la sage directrice, réjouir l'éducation et diversifier l'instruction." D'après ses avis, on prenait soin de varier les amusements, et d'entretenir l'activité nécessaire au développement des forces physiques de l'enfance.

Le programme des classes comprenait tout ce qui pouvait orner l'esprit des demoiselles et les rendre utiles dans leur famille. Mde de Maintenon voulait faire en sorte qu'elles ne fussent ni des savantes ni des rhétoriciennes, plus propres aux travaux de l'esprit qu'aux travaux du ménage. Elle voulait établir dans la maison non le plus *bel esprit*, mais le *bon esprit*, c'est-à-dire un esprit raisonnable et chrétien.

"Gardez, disait-elle aux dames, une extrême simplicité dans le choix de vos livres. Lisez pour profiter, n'ayant point d'autres vues ; elles sont toutes vaines et dangereuses, et nous sommes trop heureuses d'être obligées, par notre sexe et par notre ignorance, à être simples et soumises, puisque c'est la voie la plus facile et la plus sûre. Il y a peu de femmes qui aient l'esprit assez solide pour porter un grand savoir sans un plus grand orgueil..... J'ai passé ma jeunesse avec ce qu'on appelle de beaux esprits qui, me trouvant une grande mémoire, entreprirent de me rendre savante : mais quand je vis que le meilleur usage qu'une personne de notre sexe puisse faire de la science est de la cacher, je pensai qu'il était fort inutile de se fatiguer pour acquérir une chose dont on ne doit

“ point se servir. Parlez raisonnablement à vos filles le plus  
“ souvent que vous pourrez ; mais sous prétexte de les for-  
“ mer, ne les rendez pas discoureuses, et ne leur inspirez pas  
“ le goût de l'esprit et des conversations qu'elles ne retrou-  
“ veront pas dans leur famille.”

Enfin Mde de Maintenon voulait que les jeunes filles fus-  
sent imitées d'une façon pratique aux occupations domesti-  
ques, et formées à l'économie et aux affaires. “ Employez-les  
“ au service de la maison sans scrupule, écrivait-elle à la  
“ maîtresse générale des classes ; rendez-les ménagères et  
“ laborieuses, rien ne peut plus contribuer à les rendre intel-  
“ ligentes et à fortifier leur santé... Qu'elles balayent et,  
“ qu'elles fassent les lits ; elles en seront plus adroites, plus  
“ fortes et plus humbles...”

“ Apprenez à nos demoiselles à être extrêmement sobres  
“ sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains,  
“ les soins du ménage, les devoirs de leur état. Si elles veu-  
“ lent lire, que ce soit des livres bien choisis, propres à nour-  
“ rir leur piété, à former leur jugement et régler leurs  
“ mœurs.”

Elle continuait de donner ses conseils aux demoiselles  
après leurs sortie du couvent et leur établissement dans le  
monde. Elle écrivait ainsi à l'une d'elles :

“ Vous voilà, ma chère enfant, dans votre ménage. Je  
“ prie Dieu de le bénir : je l'espère fermement. Vivez dans  
“ la fond de votre maison, fuyez le monde, lisez, travaillez,  
“ intruisez votre petit domestique, gagnez leurs âmes à la  
“ vertu. Attachez-vous à plaire à votre mari, et tâchez de  
“ plaire qu'à lui seul. Aimez vos devoirs si vous voulez les  
“ remplir. Soyez laborieuse ; nous sommes tous nés pour le  
“ travail, et aucun des moments de notre vie n'est à nous.”

Le programme de Mde de Maintenon se résumait ainsi :  
“ donner les choses pour ce qu'elles sont, la piété au-dessus  
“ de tout, la raison ensuite, et les talents pour ce qu'ils  
“ valent.” Elle voulait faire des femmes fortes, semblables  
à celles dont les livres saints nous ont laissé le portrait  
admirable, des femmes vraiment chrétiennes, et vraiment  
françaises, des femmes au cœur vaillant, capables d'affronter  
avec gaieté et le sourire aux lèvres les adversités et les maux

de la vie, et fidèles à en remplir exactement tous les devoirs.

Les conseils et les soins vigilants de Mde de Maintenon portèrent bientôt leurs fruits. La maison de St-Cyr fit honneur à sa noble fondatrice et devint le modèle des autres institutions du même genre. Mde de Maintenon trouvait sa récompense dans ces heureux résultats, et aussi dans la vénération et l'amour que lui portaient et les religieuses et les élèves. C'était surtout par le cœur qu'elle gouvernait. Les enfants voyaient en elle la mère la plus tendre et recevait tous les jours de nouvelles preuves de son dévouement. Elle se fit même leur institutrice, et, pour mieux introduire le genre d'éducation qu'elle voulait qu'on leur donnât, elle remplit pendant deux ans les fonctions de maîtresse dans les classes. L'épouse de Louis XIV se levait alors avant le jour et quittait Versailles assez tôt pour se trouver à St-Cyr au moment du lever des élèves. Elle assistait à la toilette des petites, et les lavait et peignait de ses propres mains.

De leur côté les religieuses trouvaient dans Madame de Maintenon une amie toujours prête à recevoir leurs confidences, et à leur donner les conseils de son expérience. Sa correspondance nous prouve combien étaient intimes les rapports qui existaient entre les dames de Saint-Cyr et leur bienfaitrice. Ses paroles et ses lettres étaient reçues avec le plus grand respect. Cette vénération se manifestait parfois d'une manière enthousiastes, et excitait la gaieté de madame de Maintenon, comme le témoigne le trait suivant raconté dans les Mémoires de l'Institut :

“ Ma sœur de Montalembert avait coutume de recevoir tous les lettres de madame avec un très grand respect ; elle ne les ouvrait que devant le saint sacrement, après avoir invoqué le Saint-Esprit, pour obtenir la grâce d'en profiter. Madame, avait l'esprit infiniment agréable, lui envoya un jour un gros paquet où il n'y avait que ces mots : “ Je souhaite que votre rhume passe ; ma santé est bonne.” Elle fit toutes les cérémonies ordinaires, et s'en réjouit après avec nos sœurs.”

## IV

Le temps que Mde de Maintenon consacrait ainsi au gouvernement de Saint-Cyr n'était cependant que les moments qu'elle pouvait dérober aux devoirs qui la retenaient à la Cour auprès de son royal époux. Si elle ne monta pas sur le trône, et ne fut toujours en apparence que la marquise de Maintenon, elle n'en fut pas moins pour Louis XIV l'épouse la plus fidèle, la plus affectueuse, l'amie la plus sûre et la plus constante. Aussi le roi se passait-il difficilement de sa compagnie. Elle fut la confidente de ses tristesses et de ses inquiétudes. Elle le consola et le soutint dans les revers qui marquèrent la fin de son règne, et dans les chagrins domestiques qui affligèrent la vieillesse du grand roi. Elle travailla surtout au bien de son âme, et grâce à elle Louis XIV édifia par la pratique des vertus chrétiennes ceux qu'il avait d'abord scandalisés par ses désordres.

On a représenté Madame de Maintenon comme ayant exercé de fait, sinon d'office, l'empire d'une royauté absolue et ayant vu à ses pieds Louis XIV et toute sa cour. Mais le caractère du grand roi, tel que décrit par les historiens, n'indique pas un homme disposé à se laisser dominer par une femme, eût-elle été la plus sage et la plus aimable. D'un autre côté la correspondance de Mde de Maintenon nous prouve qu'elle n'avait naturellement que de l'aversion pour la politique et pour les intrigues de la Cour. Cependant on ne saurait méconnaître l'influence qu'elle exerça sur Louis XIV. Il la consultait souvent sur les questions qu'il débattait avec ses ministres. Mais il y a loin de là au rôle omnipotent qu'on veut lui attribuer. "Son pouvoir, comme le dit avec justesse un de ses biographes, fut celui d'une femme prudente dont le mari sait apprécier le bon jugement."

On a surtout reproché à Madame de Maintenon d'avoir persécuté les huguenots, et d'avoir contribué par ses conseils à la *révocation de l'édit de Nantes*. Cette accusation, qui est encore très accréditée auprès des protestants, est fautive et injuste, et elle est réfutée par des témoignages qu'on ne saurait taxer de partialité.

Voltaire écrivait à Formey : " Pourquoi dites vous que

“ Mde de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de Nantes? Elle toléra cette persécution, mais certainement elle n’y eut aucune part.” *L’Histoire des réfugiés français dans le Brandebourg* atteste que “ jamais elle ne conseilla les moyens violents dont on usait.” Elle abhorait les persécutions, et on lui cachait celles qu’on se permettait. Elle écrivait à son frère, gouverneur d’Arnsfort: Je vous prie de n’être pas inhumain aux huguenots; il faut attirer les gens par la douceur; Jésus-Christ nous en a montré l’exemple.” Elle alla même jusqu’à faire au roi des respectueuses remontrances. “ Je crains bien, lui répondit Louis XIV, que vos ménagements pour les huguenots ne viennent d’un reste de prévention pour votre ancienne religion.”

Sa conduite en cette affaire peut donc se résumer ainsi: elle toléra ce qu’elle ne pût pas empêcher.

Des historiens hostiles à Mme de Maintenon se sont plu à la peindre sous les traits d’une dévote rigide et chagrine, s’entourant d’une atmosphère de lugubre mélancolie.

Mais on comprend qu’une telle femme n’aurait jamais captivé le cœur de Louis XIV.

Du reste les écrits des contemporains attestent qu’à l’époque de son mariage avec le roi Mme de Maintenon n’avait rien perdu de sa beauté et de ses charmes et qu’elle conserva jusqu’à la fin la grâce et l’enjouement de sa jeunesse.

Les dames de St. Louis disent qu’ “ elle avait le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d’une taille libre, si affectueuse et si régulière qu’elle effaçait les plus belles de la cour. Le premier coup d’œil était imposant et comme voilé de sévérité; le sourire et la voix ouvraient le nuage.” Saint-Simon, son ennemi invétéré, rend hommage à sa grâce enchanteuse, et à l’agrément de son esprit. Elle excellait dans l’art de la conversation, qui alors était cultivé avec un si grand soin. Fénelon pour caractériser le charme de son langage, disait: “ C’est la sagesse qui parle par la bouche des grâces.”

Le premier élève de Mme de Maintenon, le petit duc du

Maine, avait un jour dit au roi, qui s'étonnait qu'étant si jeune il fût si raisonnable : "Il faut bien que je le sois ; j'ai une gouvernante qui est la raison même." Louis XIV parlait dans le même sens quand, voulant prendre l'avis de Mme de Maintenon sur quelque point, il disait à ses ministres : "Consultons la *Raison*." Nous pouvons donc dire aussi, pour peindre le caractère de cette femme remarquable, qu'elle fut la *raison personnifiée* ; mais la raison chrétienne, telle qu'elle même l'a définie, humble, douce, compatissante et sociable. Elle prenait à tâche de distraire Louis XIV des ennuis et des préoccupations qui assiègent la royauté. Elle oubliait ses propres peines pour ne lui montrer qu'une figure agréable et souriante. "Je l'ai vue bien des fois, dit Mlle d'Aumale, lasse, chagrine, inquiète, malade, et malgré cela, l'amuser. l'entretenir trois ou quatre heures, toute seule."

Dans sa tendresse pour l'enfance, Mde de Maintenon avait généralement auprès d'elle quelques jeunes filles dont elle faisait l'éducation. Ces jeunes filles répandaient la joie autour d'elle, et le vieux roi s'amusait de leur gaieté rieuse, et de leurs naïves réparties.

## V

Les devoirs de sa haute position, et la sollicitude qu'elle avait à procurer le salut des autres n'empêchaient pas Mde de Maintenon de s'appliquer avec vigilance à l'œuvre de sa propre sanctification. Tous les jours elle assistait à la messe, et elle communiait trois ou quatre fois la semaine. Reconnaissant avec humilité ses défauts, et surtout un penchant très vif à la vaine gloire et au ressentiment, elle travaillait courageusement à s'en corriger, sous la direction de son confesseur. Elle eut toujours à l'égard de ceux qui dirigeaient sa conscience la confiance la plus entière, la soumission la plus absolue.

Nous avons déjà parlé de sa charité à l'égard des pauvres et des malheureux. La fondation de St-Cyr fut inspirée par l'intérêt qu'elle portait aux demoiselles nobles dépourvues de fortune, et par le désir qu'elle avait de leur procurer un établissement dans le monde. Son revenu annuel montait à

90,000 livres environ ; elle en donnait de 50 à 60,000 aux pauvres. Le petit village d'Avon dans la forêt de Fontainebleau, était le théâtre ordinaire de ses charités. Elle se plaisait à y aller, accompagnée de Melle d'Aumale, distribuer des aumônes, porter de l'ouvrage aux pauvres, et finir l'école et le catéchisme aux petits enfants. Souvent même, elle poussait ses courses bienfaisantes jusqu'aux villages environnants. Melle d'Aumale raconte dans une lettre l'emploi d'une journée de cette vie d'apôtre, comme elle disait :

“ Jamais Mde de Maintenon n'a si bien rempli une journée  
 “ qu'aujourd'hui ; elle a été de village en village et de mai-  
 “ son en maison, faisant partout des charités. A sept heures  
 “ et demi elle est partie pour commencer sa mission ; elle a  
 “ été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit  
 “ plus d'une heure, ensuite elle a été dans l'école des filles  
 “ tout autant. - Quand elle parle de Dieu à ces paysannes,  
 “ on voit une grande joie sur son visage et une grande envie  
 “ de le leur faire connaître, A onze heures elle est partie  
 “ pour aller aux Loges entendre encore une messe ; elle y a  
 “ diné assez médiocrement ; à trois heures elle a été à St-  
 “ Aubain, elle y a assisté quatre ou cinq familles ; de là à  
 “ Valoin, elle a été dans six pauvres ménages de paysannes  
 “ toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux  
 “ unes de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du  
 “ pain, pour habiller leurs enfants, et pour payer leurs tailles  
 “ enfin le dernier où elle a été elle a donné bien du linge à  
 “ une pauvre femme ; son mari est un peu libertin, elle l'a  
 “ converti à moitié ; Dieu et elle achèveront ; il n'avait pas  
 “ de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu  
 “ fort doux. Elle est rentrée chez elle bien fatiguée, mais  
 “ se portant bien.”

Nous voyons que Mde de Maintenon se plaisait dans la compagnie des petits et des pauvres. “ Ils ne parlent pas si bien que nous, disait-elle, mais nous ne faisons pas si bien qu'eux.” “ Elle recevait chez elle gens de peu et même pauvres gens,” dit Saint Simon. Mademoiselle d'Aumale nous trace un tableau charmant d'une de ces visites.

“ Madame était fort occupée ce matin, et avait très peu  
 “ de temps à elle (elle attendait le roi qui s'était fait annon-

“ cer pour déjeuner); une troupe d'élite arrive d'Avon, “ madame se voit obligée de les refuser, et m'envoie pour “ avoir au moins le plaisir de les envisager, je trouve la “ mère Geoffroy, Suzanne et son mari, Margot Villain, Mou- “ cheux, l'ayen, etc. A tous ces noms madame ne peut ré- “ sister, et il faut ouvrir son cabinet à cette troupe; elle en- “ voie chercher madame de Caylus pour être témoin de ses “ plaisirs, qui sont de leur faire le catéchisme, et de leur “ donner à déjeuner. Il y a de ces enfants là qui pleurent “ de joie en voyant madame.”

Nos révolutionnaires qui prônent avec tant d'emphase l'égalité et la fraternité donnent-ils souvent de pareils exemples ?

Mde de Maintenon s'attachait particulièrement à secourir les officiers et les soldats qui, après avoir servi le roi, se trouvaient dans le besoin. La joie qu'elle ressentait des victoires remportées par les armes françaises ne l'empêchait pas de penser avec tristesse aux malheureuses victimes de la guerre. Nous lisons dans une de ses lettres : “ On eut hier “ des nouvelles de Barcelone; on espère la prendre; mais “ cette conquête ne me consolera pas de tous les braves “ gens qu'on y perd. On prétend que les ennemis y ont “ perdu plus de six mille hommes; il y en a bien autant de “ notre côté. Priez pour tous ces pauvres gens à qui per- “ sonne ne pense.”

A la mort de Louis XIV madame de Maintenon se retira à St-Cyr, auprès de ses filles bien aimées, et ce fut là qu'elle mourut le 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt trois ans. Les regrets de la maison et les larmes des pauvres lui formèrent, suivant l'expression de Languet, une pompe plus précieuse que les luminaires et les tentures funèbres. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église. A l'époque de la révolution Saint-Cyr eut le sort des autres institutions monarchiques. Le couvent fut détruit, l'église profanée, les cendres de madame de Maintenon jetées au vent.

Mais ce qu'on ne pouvait détruire, c'était l'œuvre accomplie par cette maison depuis sa fondation, c'est à dire pendant l'espace d'un siècle; c'était les traditions d'honneur et des actes que les élèves de St-Cyr ont perpétués au sein de la noblesse française.

C'est là un monument impérisable. Il nous en reste un autre, dans les lettres de madame de Maintenon. Nous y retrouvons son esprit, sa haute raison, ses sages exhortations, ses exemples. Nous ne connaissons pas de lecture plus utile, plus édifiante, plus attrayante.

“ Dans ses lettres aux dames de St-Cyr on reconnaît, „ dit M. Léon Aubineau, une femme douée aussi heu-  
 “ reusement par le cœur que par l'esprit. La ten-  
 “ dresse, la bienveillance, le dévouement y éclatent  
 “ aussi bien que la sagesse et la profonde connaissance des  
 “ misères humaines. C'est partout une charitable et inépu-  
 “ sable condescendance, exprimée dans un langage élevé,  
 “ simple, juste, naturel et exquis.”

Les lettres ne sont pas les seuls écrits de Mde de Maintenon. L'admiration que les dames de St. Cyr avait pour elle leur avait inspiré de mettre par écrit les conversations qu'elle avait avec ses chères filles dans les récréations, et les exhortations qu'elle leur donnait sur les devoirs de la vie religieuse et sur l'éducation des jeunes filles. Ces entretiens furent ainsi recueillis avec l'assentiment de Mde de Maintenon, et sous sa surveillance. L'intérêt que la fondatrice de Saint Cyr portait à l'éducation l'engagea à composer des *conversations* qui, apprises et récitées par les jeunes demoiselles, servissent à la fois de divertissement et d'instruction. “ Les *conversations*, dit M. Aubineau, sont des  
 “ compositions exquises. La grâce, la finesse du langage,  
 “ la liberté et la simplicité du style, la solidité et le sérieux  
 “ de la raison en font un des plus précieux monuments  
 “ littéraires du dix-septième siècle.”

Madame de Maintenon composa encore pour l'amusement et l'instruction de ses chères filles quarante petites comédies *proverbes*, où les agréments et les charmes de l'esprit font goûter d'excellentes leçons de morale.

Cependant, quoiqu'elle ait beaucoup écrit, madame de Maintenon n'aspira jamais à la gloire littéraire : elle l'a obtenue sans l'avoir cherchée. Le plus souvent elle écrivit par devoir, pour exhorter, instruire, diriger. Du reste nous avons vu quels étaient ses principes sur ce qui doit faire l'occupation favorite d'une femme. “ J'ai tant filé pour votre

service, disait-elle à une maîtresse de classes, que je me suis fait mal à la main, et que je ne puis plus écrire.”

Ces paroles nous indiquent ce que nous devons surtout admirer en elle. Ce n'est pas d'être parvenue, par son seul mérite, à la position la plus élevée ; ce n'est pas d'avoir fondé et dirigé avec une sagesse consommée une des plus importantes institutions que la France ait possédées ; ce n'est pas même d'avoir atteint un si haut degré de perfection chrétienne ; mais c'est d'avoir accompli ces grandes choses en ne sortant jamais du rôle et des attributions modestes de son sexe ; c'est de s'être sanctifiée au milieu du monde dans les occupations de la vie domestique, et le commerce ordinaire de la société.

D'autres femmes, comme Mde de Lafayette et Mde de Sévigné, ont brillé par l'esprit, le talent, le génie. Mais aucune n'a montré, en même temps, ces aimables et solides qualités du cœur que nous trouvons chez Mde de Maintenon, et qui font d'elle, à nos yeux, le type de la femme complète et parfaite, autant que la perfection est possible ici-bas.

Madame de Maintenon, nous l'avons dit, personnifie la *Raison*, mais la raison soumise à la foi, et acceptant la vie comme un devoir. Parmi les vertus dont elle a donné l'exemple nous admirons particulièrement la droiture *d'esprit et de cœur*, c'est-à-dire cette *bonne volonté*, cette ferme et constante détermination de marcher toujours dans le droit chemin, cette humble soumission à la voix de ses directeurs. Nous admirons aussi ce dévouement qui semble en elle passé à l'état de nature, et qui la tient sans cesse occupée à procurer le bonheur des autres et surtout la gloire de Dieu.

Dévouement, esprit de devoir, piété : ces vertus, nous le savons, ne sont pas inconnues dans notre société canadienne. Cependant, il est bon de se retremper dans l'étude des grands caractères que nous offre l'histoire du passé.

Pour me servir d'une comparaison déjà usée, de même que les artistes qui veulent perfectionner leur talent vont passer de longues heures à contempler les tableaux des vieux maîtres, de même, si nous voulons perfectionner notre esprit et notre cœur, devons-nous, de temps en temps, con-

templer ces nobles figures qui font l'honneur de l'humanité, et chercher le secret de ces existences si bien remplies.

Dans cette étude, nous puiserons d'utiles leçons, et entre autres celle-ci : que la femme, n'en déplaise aux philosophes modernes, peut encore être *quelque chose*, en restant dans la sphère que lui assignent la nature et l'Évangile ; et que, pour trouver le type du beau et du bon, il faut le demander à la religion catholique, parce qu'elle seule possède la *Vérité*, dont la *Beauté* intellectuelle et morale n'est que le reflet et la splendeur : *Pulchrum splendor veri*.

JOSEPH DESROSIERS.

---

#### ERRATA.

Livraison d'Octobre 1881, page 546, 27<sup>e</sup> ligne, au lieu de *Cadillac* lisez Canilhac.

Page 625, 20<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> lignes, au lieu de *la Villette* lisez Madame de la Villette.

Page 626, 4<sup>e</sup> ligne, au lieu de *séduire* lisez réduire.

Page 627, 31<sup>e</sup> ligne, au lieu de *Montducreuil* lisez Montchevreuil

## ANGÉLINE DE MONTBRUN.

(Suite.)

(Mina Darville à Emmé \*\*\*)

Je vous promets de dire exactement comme la Belle au Bois dormant, croyez-moi, "*je l'avais en pensée ainsi fane si le cas advenait.*" En attendant je suis aussi agréable que possible avec lui ; mais la jolie petite madame S. n'avait pas tort lorsqu'elle affirmait qu'il porte une armure enchantée. Du moins tous les traits nous reviennent comme dans les légendes, et lui n'a pas l'air de s'en porter plus mal. Toute modestie à part, je n'y comprends rien, d'autant plus que je suis sûre de lui plaire. Maintenant je ne rencontre guère son regard sans y voir luire une flamme, un éclair, et, d'après moi, cela voudrait dire quelque chose. Cette nature ardente et contenue est bien agréable à étudier. Mais qu'est-ce qui le retient ? Ce ne peut être la différence d'âge : il y a de bons miroirs ici. Je suppose qu'on s'en veut de cette faiblesse involontaire. Puis on ne me trouve pas une âme de premier ordre peut-être, aussi croit-on que je ne saurais m'accommoder d'une vie sérieuse, retirée. Le fait est que je me soucie des plaisirs du monde comme des modes de l'an passé. Pour un rien, je lui proposerais d'aller vivre sur les côtes du Labrador. Nous nous promènerions sur la mousse blanche à travers les brouillards, comme les héros d'Ossian. Ah ! ma chère, j'ai bien des tentations journalières, et je me surprends à faire des oraisons jaculatoires, du genre de celles de Maurice quand il s'interrompait à tout instant pour dire : qu'elle est belle ! Seigneur, je veux qu'elle m'aime. Pauvre Maurice ! Voilà son départ bien proche. Je m'en vais retourner avec lui à Québec où je compte vous trouver, et ne pas vous laisser plus que votre ombre jusqu'à votre entrée au couvert. Quand je

pense qu'ensuite vous ne viendrez plus jamais chez nous, dans ma chambre où nous étions si bien. Il me semble que le noviciat vous paraîtra bien sombre, malgré ce beau tableau de saint Louis de Gonzague que je vois d'ici. Ce visage céleste penché sur le crucifix m'a laissé une de ces impressions que rien n'efface. Parfois je pense que ceux-là sont heureux qui sont vraiment à Dieu : ils ne craignent ni de vieillir, ni de mourir.

Autour de nous, les arbres jaunissent à vue d'œil. Vous savez que je ne puis voir une feuille fanée sans penser mille choses tristes. Je l'avoue, ces pauvres feuilles ont déjà bien fait parler d'elles. Mais n'importe, j'aimerais toujours la vieille feuille d'Arnauld qui dit si bien

Je vais où va toute chose,  
Où va la feuille de rose  
Et la feuille de laurier.

Ce sont les premiers vers que j'ai sus et c'est mon père mourant qui me les a appris. Voilà sans doute pourquoi ils gardent pour moi un charme si touchant, si funèbre. M. de Montbrun me parle souvent de mon père ; mieux que personne il me le fait connaître. Il assure que je lui ressemble un peu, c'est-à-dire il trouve que j'ai aux deux coins de la bouche la même expression de malice et de grâce. Vous ai-je dit que je passerais l'hiver à Valriant ? Vous comprenez que je ne fais pas un grand sacrifice. Maurice parti, je trouverais la maison grande : c'est toute ma famille, mais ici j'en ai une autre. C'est plaisir de voir briller l'anneau des fiançailles sur la belle main d'Angéline. Cet anneau est celui de ma mère. Avant de mourir, elle-même le donna à Maurice pour celle qui serait la compagne de sa vie. Je me demande parfois si elle eût jamais pu la souhaiter plus virginale et plus charmante.

Vous dites que je vous ai donné bien des soucis. Ma chère, j'en ai eu aussi beaucoup. Je crois, comme Mme de Staël qu'une femme qui meurt sans avoir aimé a manqué la vie et, d'autre part, je sentais que je n'aimerais jamais qu'un homme digne de l'être. Il est vrai que plusieurs aimables pas grand chose m'ont voulu persuader qu'il ne tenait qu'à

moi de les rendre parfaits ou peu s'en faut. Mais je trouve triste pour une femme de faire l'éducation de son mari. J'aime mieux me marier avec un homme accompli. Pourtant, je l'avoue, quelqu'un qui ne l'était pas m'a beaucoup intéressée. Je connaissais sa jeunesse orageuse, mais sa mélancolie me touchait. Je pensais à Saint Augustin loin de Dieu, à ses glorieuses tristesses. Chère belle âme tourmentée ! me disais-je souvent. Plus tard je sus que sa mélancolie provenait de la dyspepsie.

Il paraît que Melles V... s'épuisent encore à dire que je suis foncièrement impertinente, que je traiterai mon mari comme un  *nègre* . Le pauvre homme ! N'en avez-vous pas pitié ? Pour moi j'ai bien envie d'aller regarder quelqu'un qui se promène sur la galerie. Ce pas si régulier, si ferme me rend toujours un peu nerveuse. Ma chère,  *I can't be helped : Je le crains* . Et faut-il vous dire que celui-là serait un maître ? Mais n'importe. J'aime mieux lui obéir que de commander aux autres. Voilà, et je lui suis reconnaissant de vouloir m'arracher à ces puérités, à ces futilités que les hommes d'ordinaire font noblement semblant de nous abandonner tout en s'en réservant une si belle part. A bientôt.

(*Maurice Darville à Angéline de Montbrun.*)

Mon amie, je suis encore tout souffrant de cet effort terrible qu'il m'a fallu pour m'arracher d'auprès de vous. Une fois dans la voiture j'éclatai en sanglots, et maintenant encore, par moments, je suis faible comme un enfant. Pourtant j'essaie de vivre sans vous voir. Mais vous oublier un instant je n'en suis pas plus le maître que d'empêcher mon cœur de battre ou mon sang de circuler. Ah ! si je pouvais vous dire l'excès de ma misère. Tout me fait mal ; tout m'est insupportable. Mon amie, c'est une sympathie irrésistible, un entraînement invincible qui m'attire vers vous et voici l'instant du départ. Je m'en vais mettre l'océan entre nous. Que Dieu ait pitié de moi et qu'il vous garde, ma si pure, si belle, si chère.

Embrassez votre père pour moi. O ma vie ! ô ma beauté ! je donnerais mon sang pour savoir que vous me pleurez.

(*Angéline de Monthron à Maurice Darville.*)

Mon ami, j'ai été obligée de me tenir renfermée toute une journée, et je vous laisse à deviner pourquoi. Ces beaux érables qui vous ont dérobé à ma vue me font encore bien mal aux yeux. Mais je me dis que vous reviendrez par là. Dites-moi, pensez-vous quelquefois au retour ? Moi je vous attends déjà, et je me surprends disposant tout pour votre arrivée. Je veux que Valriant vous apparaisse en beauté. Et d'abord, ce jour-là, il me faudra un ciel éclatant ; un azur, un soleil, une lumière comme vous les aimez, et sur la mer étincelante ces divins silences qui vous faisaient rêver. Comme de raison, j'aurai soin que les champs soient lavés de frais. Soyez tranquille, la rosée brillera partout sur les feuilles et sur l'herbe. Et faut-il vous dire que les oiseaux chanteront ? Convenez que ce sera une assez belle chose que d'arriver chez nous ou plutôt chez vous. Si vous saviez comme c'est triste de ne plus vous voir nulle part ! de ne plus entendre jamais votre belle voix. L'absence ressemble souvent à la mort. Je prends cette pauvre guitare qui résonnait si merveilleusement sous vos doigts. J'essaie de lui faire redire quelques-uns de vos accords. Je les ai si bien dans l'oreille ! Mais, hélas ! j'ai deux mains gauches. Cela ne m'empêche pas d'être fort adroite à certaines choses. Je vous parlais tantôt de ce que je ferais pour votre arrivée. Il va sans dire que je ferai encore bien plus pour vos noces. Ce jour-là, je déploierai tout mon savoir faire. Jamais vous n'aurez rien vu de pareil, et pour n'être pas partagée je laisserai à Mina le soin de parer la mariée.

Après notre délicieuse vie de famille, je comprends, Maurice, que tout vous semble bien dur, *que tout vous fasse mal*. Mais vous allez voir la *France*. Il me semble que sur les côtes de la Bretagne, il doit y avoir quelque village qui ressemble à Valriant. Regardez bien.

Je vous envoie une mignonne grappe de spiranthe odorant. Je n'ai pas oublié comme vous aimez cette charmante fleur de nos bois et je veux que ma lettre vous arrive avec un parfum de la patrie. Cher ami, je pense à vous bien trop souvent. Mais comment faire autrement ? Tout

ici me rappelle au vif votre souvenir : *je ne sais où me sauver de vous*. Puis, vous avez oublié tant de choses. A tout instant, je mets la main sur quelque objet qui vous appartient et c'est autant d'écueils pour ma fermeté. Heureusement je suis fort occupée. Je n'arrête à bien dire point. Il y a beaucoup de malades et tous veulent me voir. Le docteur trouve que j'ai bien tort. Il m'a dit galamment que personne ne voudrait plus se bien porter si je me faisais garde-malade, qu'en pensez-vous ?

Si vous voyiez comme mon père me gâte, vous seriez bien effrayé. Jamais il m'a été si aimable ; il se prive de la chasse (son grand plaisir) pour me tenir compagnie, et moi j'essaie de lui persuader qu'un homme de cœur ne devrait jamais tirer que sur les oiseaux de proie.

Vous ai-je demandé de mettre dans votre chambre l'image de Marie que je vous ai donnée. N'y manquez pas. Sans cesse je lui demande de vous avoir en sa garde très douce et très sûre. Priez-la aussi pour moi, et je vous en conjure, aimez-moi beaucoup pour l'amour de Dieu. Ne riez pas Maurice. Ceux qui s'y entendent disent que l'amour, s'il n'est pas fondé en Dieu, ne peut durer longtemps, pas plus qu'un ruisseau séparé de sa source ne peut couler toujours. Pensez à cela et ne m'écrivez pas des *lettres d'homme*, c'est-à-dire lettres qui ne disent rien de ce qu'on veut savoir. Mais n'ai-je pas un peu l'air de vous donner des ordres ? Cela convient-il lorsqu'on parle à son futur seigneur et maître ? Je m'en vais y songer.

Mon père vous aime toujours. Moi je porte l'anneau que vous m'avez donné et je suis

Toute vôtre.

(*Maurice Darville à Angéline de Montbrun.*)

Ma vie, mon cœur, ma beauté,

Si j'ai bien compris, vous voulez que je vous aime par charité. Je vous avoue que j'en serais fort empêché. Mais je suis très reconnaissant à Dieu qui vous a faite telle que vous êtes. Est-ce que cela ne suffit pas, grande songeuse ?

Ma chère conscience, n'essayez pas de me troubler. Je sais tout ce qu'on a dit sur la vanité des tendresses humaines, seulement cela ne nous regarde pas. Angéline je ne veux point que vous pensiez à ces choses et dès que j'en aurai le droit, je *vous le défendrai*. Ce sera le premier usage de mon autorité (dont vous ne devriez pas rire). En attendant, je vous obéis *con amore* et j'ai placé l'image de la Vierge dans ma chambre. Ça été mon premier soin. Faut-il ajouter qu'au-dessous j'ai mis votre portrait (celui volé à Mina). J'y fais brûler une lampe la plus jolie du monde. D'abord, c'est une prière incessante à Marie, et ensuite cette douce lumière répand sur votre portrait je ne sais quoi de céleste qui me soutient, qui m'apaise.

Ma chère et bien-aimée, j'ai fort à faire pour ne pas lire votre lettre continuellement. Vous demandez si je pense au retour. Voilà, voilà ce qui m'empêche de mourir d'ennui. Dites-moi, est-ce bien vrai que vous avez consenti à partager ma vie ? Souvent, *je ferme les yeux pour mieux voir l'espérance*. Ah ! j'ai aussi d'enivrants souvenirs. Le bonheur m'a touché ; j'ai versé de ces larmes dont une seule consolerait de tout. Non, je n'ai pas le droit de me plaindre et pourtant je souffre cruellement. Ce besoin de vous voir, qui est au plus profond de mon cœur, devient souvent une souffrance aiguë intolérable ou plutôt loin de vous, je ne vis pas. Il me semble que je ne suis plus le même homme. Cette vive jeunesse, cette plénitude de vie je ne les retrouve plus. Dites-moi, sentiez-vous quelque chose de l'épanouissement qui se faisait dans mon âme quand je vous apercevais ?

Que vous êtes bonne de me regretter, de m'attendre ! Mais ne vous déplaie, il est bien inutile que la nature se mette en frais pour mon arrivée. Je n'en verrais pas grand chose. Que les cataractes du ciel s'ouvrent, que les vents rugissent, tout m'est égal, pourvu que je ne sois pas retardé, pourvu que j'arrive. Voilà, ma charmante fée. Et de grâce ne me parlez plus de mes noces ou je deviendrai fou.

Merci de la spiranthe. Ce parfum du Canada m'a réjoui le cœur. Je vous envoie un brin de réséda arraché à la terre de France. Pauvre France ! Ne sommes-nous pas un

peu fous de tant l'aimer. Ce bateau qui m'a transporté à Calais me semblait aller bien lentement. Debout, sur le pont, je regardais avec une curiosité ardente et pleine de joie, et lorsque j'aperçus la terre, la *terre de France*, je vous avoue que tout mon sang s'émut. J'avais les yeux bien obscurcis, mais n'importe je la reconnaissais la France de mes ancêtres, la belle, la noble, la généreuse France. Comme j'aurais voulu vous avoir ! Mais un jour vous y viendrez ou plutôt nous y viendrons. J'ai écrit à votre père, mon ami de cœur et mon *rival*.

Ma Fleur des Champs, est-ce là une *lettre d'homme* ? Alors pardonnez-moi, je voudrais ne vous dire jamais qu'un mot :

Je vous aime !

LAURE CONAN.

(à continuer.)

---

## CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

---

L'électricité, dont je ne puis m'empêcher de parler dans chacune de mes causeries, a eu sa fête triomphale au mois d'août dernier, à Paris, au milieu de la grande exposition organisée uniquement par cette partie de la science qui menace d'être toute la science ; l'Exposition de l'Electricité au Palais des Champs Elysées est un événement trop important pour qu'il n'ait pas une petite place ici.

Sur le faite du Palais on avait installé deux projecteurs-Maxim d'une puissance d'éclairage qui, d'après le constructeur, devait atteindre une distance de dix kilomètres ; la distance comme on le voit était considérable, la marine et l'armée qui devaient en retirer de si grands services, attendaient avec impatience le résultat promis. Malheureusement les arbres des Champs-Elysées arrêtant les rayons au passage ont enlevé une partie de la force à la lumière. ce qui d'ailleurs ne l'a pas empêchée de donner un très bel effet.

La déception de l'entrée fut néanmoins bien vite oubliée dès que l'on pénétra à l'intérieur du Palais.

Au premier étage étaient exposés les mille et un systèmes d'éclairage que depuis des années le monde a vu naître, mais qu'il n'a pu voir réellement vivre qu'au Palais des Champs Elysées.

Le spectacle est grandiose, la variété des systèmes infinie Il y en a pour tous les goûts : lumières vive, douce, vacillante, immobile, bleu, rouge, etc., sont là rangées en bataille, prêtes à la revue, réclamant chacune des avantages respectifs, celle-ci pour le théâtre, celle-là pour la manufacture, une troisième pour la navigation, une quatrième pour les combats, etc. Magnifique amas de perfectionnements inouïs nombreux exemples de la fertilité du génie de l'homme !

Arrêtons-nous devant deux des plus curieuses inventions : la lampe culbutante et le phare. La lampe culbutante se distingue par la mobilité prodigieuse de ses rayons qui ne se fixent nulle part et pénètrent partout. C'est un phénomène vraiment bizarre que ce rayon qui n'épargne aucun coin de votre appartement, se faufilant sans cesse comme un filou dans une foule.

Ce qu'il y a de particulier dans le phare, c'est la faiblesse apparente de sa lumière quand on l'approche ; destinée à éclairer l'immensité, sa force ne se révèle que dans l'immensité ; au Palais le phare électrique est comme dans une prison ; aussi de près lumière faible, au loin puissance d'éclairage surprenante. Que de choses, que d'hommes sont dans ce cas.

Parmi toutes les sections, celle qui attire le plus les regards est bien la section américaine. Dix lampes Weston de la force de deux mille bougies chaque la remplissent d'une clarté resplendissante. La lampe Weston est celle qui est le plus en renommée à l'heure qu'il est, au moins dans la république voisine : c'est elle qui éclaire une partie de la ville de Londres.

De la lumière électrique, passons au téléphone. Le téléphone de l'Opéra fonctionne admirablement bien ; les chœurs, l'orchestre vous ravissent, et chacun après ses deux minutes d'audition applaudit à *Robert le Diable* qui se joue à l'Opéra. Cela doit être bien drôle tout de même d'entendre danser un ballet.

Mais pour moi, une des inventions qui mérite le plus l'attention du visiteur est bien le moulin à coudre qui marche au moyen de l'électricité. On ne criera pas ici : à bas l'invention, parce qu'elle ne diminue pas le nombre d'ouvriers, on poussera plutôt un hurra joyeux, puisque la nouvelle machine, conçue dans un but philanthropique a pour but de diminuer la fatigue du travail, de ce travail qui est la tâche ardue et journalière du sexe faible.

Le moulin à coudre électrique, installé au Palais par la *Belle Jardinière*, l'un des plus grands magasins populaires de Paris, a remplacé dans cet établissement, son prédécesseur, qui est déjà devenu un vieux moulin, qui doit

être comme les vieilles choses relégué à l'arrière plan. Il sert à l'heure qu'il est à la confection des habits de chasse, ce qui fait dire à un chroniqueur porteur d'un habit de la *Belle Jardinière* : Mon costume était si électrique que je n'ai pas même eu besoin de tirer sur mon lièvre. Dès qu'il m'a vu, il est mort foudroyé.

Cette observation du chroniqueur, me met en mémoire l'anecdote suivante du *Masque de Fer*. Un électricien nous a expliqué hier, dit-il, la raison des relations amicales qui existent assez souvent entre les chiens et les chats.

Quand vous verrez un chien et un chat faire commerce d'amitié, remarquez que le chien est généralement un vieux chien qui a beaucoup vécu et qui est pourvu de plus ou moins de rhumatismes.

Eh bien !

Eh bien ! toutes les fois que le chien lèche le chat, lui passe affectueusement la patte sur le dos, savez-vous ce qu'il fait ? Il se soigne tout simplement par l'électricité dont la peau du chat est chargée ; le chat n'est pas un ami pour lui. C'est un médicament ! Trêve de plaisanteries : revenons à notre extase de tout à l'heure ; elle nous plonge dans une contemplation bien consolante, puisqu'elle est humanitaire.

Homère a donné Virgile à l'antique Italie, et le Tasse à la nouvelle, le Camoëns au Portugal, Ercilla à l'Espagne, Milton à l'Angleterre, Klopstock et Goethe à l'Allemagne, et à la France ses plus charmants poètes ; qui donc a inspiré tous les savants ? quel est l'Homère de l'électricité ? Quel qu'il soit, c'est un beau nom aujourd'hui.

La vie pratique nous fait répéter tous les jours que la principale question est la question du pain ; on pourrait appeler cette seule question une des maximes principale de la sagesse des nations. J'emprunterai à ce sujet au *Moniteur du Commerce* une lettre qu'il a publié dans son numéro du 5 août lettre qui lui a été adressée par M. W. Wingfield Bonnyn, ingénieur. Je la transcris telle qu'elle est :

“ Il y a une grande agitation dans ce moment des deux côtés de l'Atlantique sur la valeur respective du pain blanc et du pain de toute farine. Je pourrais citer beaucoup d'autorités en faveur des qualités nutritives du pain de toute farine sur le pain blanc.

“ En Europe un grand nombre de personnes et plusieurs associations sanitaires combattent énergiquement l'emploi des farines de blé blanc, soutenant chaleureusement et avec raison que le pain fait avec la farine, *toute la farine*, et rien que la farine, est bien supérieur au pain ordinaire, est le plus sain et le plus nutritif des aliments de la vie ; et il n'existe aucun doute sur l'exactitude de cet avancé. Aucun membre de la faculté médicale ne voudra nier ni disputer cette vérité, mais tout au contraire. Il est vrai que l'habitude, les préjugés, les meuniers, les boulangers, le goût même, sont contre pareille innovation ; néanmoins, après quelques tentations sur le goût du monde, le pain de *toute farine* sera prononcé le plus agréable, et les meuniers et les boulangers n'en mouderont et boulangeront pas d'autres.

“ Je pourrais donner bien des renseignements sur la question que nous fournissent des autorités telles que celles du *Dr Périère, Dr Cutler, Dr Paris, M. Todd, Professeur Church* et tant d'autres qui ont écrit sur l'hygiène et la diète, mais il suffira certainement de citer l'illustre *Liebig* qui dit : “ la fleur de *toute farine* ou farine *entière* contient “ 200 pour cent plus de phosphates (que “ la fleur ” ou “ farine blanche,) et ses sels forment les os et la chair, “ nourrissent le cerveau, tout le système nerveux et ses “ tissus.”

“ Le pain blanc, remarquablement blanc a été premièrement introduit en France. L'industrie meunière est d'une grande importance partout, soit que la mouture se fasse avec les meules françaises, soit qu'elle se fasse avec les rouleaux en fer dits de Hongrie ou avec ceux de porcelaine, tous ces systèmes amortissent la farine ; cependant pourvu que l'on obtienne des farines blanches pour le besoin du commerce, tout défaut n'a ni importance, et est immatériel.

“ Je maintiens (et que l'on me prouve le contraire) que ni la meule, ni les rouleaux ne peuvent faire une farine *active, froide* et uniformément *granulée*. Par *toute farine* j'entends moudre également les sons et les grus du blé, la farine blanche n'étant que celle qui a été blutée et qui provient des blés moulus à une température élevée par une chaleur excessive, effet de friction, et à la suite produit l'évaporation. J'ai constaté que la chaleur des meules et des rouleaux donne une perte de 3 pour cent et que 10 pour cent des farines manufacturées aujourd'hui sont endommagées par suite des acides engendrées par la chaleur dans la mouture. La *fine fleur* blanche est presque toute empois, la chaux et autres matières nécessaires à la croissance des os, ne se trouve que dans le *son* et les *grus* du blé qui constituent la fleur de *toute farine*

comme ci-dessus énoncé. Ces mêmes principes ont un effet salubre sur les intestins si nécessaire à la santé, tandis que les farines blanches ne contiennent rien qui puisse constituer la formation de la chair et des os, le blé étant éteint, le gluten n'existant plus, et les phosphates ayant totalement disparus.

“ La farine connue sous le nom de *Graham flour* est certainement un premier pas et une amélioration, mais elle ne provient pas moins des meules ordinaires ou des rouleaux, et souffre tous les mêmes inconvénients de la farine blanche de friction et de chaleur, aucun de ces systèmes ne peut moulinier les *sons* et les *grus* également et produire une farine active et granulée.

“ Mon but n'est point de combattre les préjugés qui sont toujours plus forts que la raison et le sens commun, c'est évidemment une question de couleur et du temps, mais je suis opposé à l'usage général des meules et des rouleaux et je voudrais faire prévaloir d'autres moyens produisant une fleur de toute farine suffisamment blanche qui contiendrait tous les éléments dont j'ai parlé plus haut pour la production d'un véritable et bon pain. J'ai aussi l'intention de me poser énergiquement pour faire disparaître les préjugés à l'aide de la raison et du bon sens que j'invoquerai à cette fin.

“ Messieurs les meuniers et boulangers n'ont rien à perdre, et tôt ou tard les marchands de fleur, les spéculateurs ou exportateurs s'uniront bien assurément à mon idée en poussant le nouvel article et en recommandant son adoption.

“ Les gruaux provenant des blés blancs, ou blés granulés ne peuvent manquer de remplacer les *Oatmeal* ou farine d'avoine dans l'usage culinaire, puisqu'ils contiennent les mêmes propriétés hygiéniques. Aucune meule ni rouleau ne peut produire cet article froid et uniformément moulu à la sortie. De même que la fleur de toute farine, les gruaux sont le résultat d'un nouveau procédé possédant d'autres avantages qui ne pourront manquer d'être grandement appréciés par le public.”

Nous devons conclure de cette lettre intéressante que nous verrons avant longtemps une révolution importante dans l'industrie meunière, surtout dans le système de mouture. C'est l'annonce d'une patente précieuse qui vient de paraître et qui offre les avantages mentionnés dans la lettre de M. Bonny, avantages qui sont tant à désirer. Les observations faites au sujet de la fabrication du pain devraient mériter l'attention des hommes sérieux et des autorités sanitaires.

Il n'est pas douteux en effet que le mode ordinaire de faire le pain avec les parties les plus friables du grain pour

être le mode le plus luxueux n'est pas le plus riche ni le plus utile. Car on sait que l'enveloppe du grain contient plus d'éléments azotés ou nutritifs, que la partie blanche où domine le fécule ; à part l'azote, nous trouvons aussi dans l'enveloppe du grain, des substances rapides, odorantes, grasses, riches en sels terreux, les mieux pourvus enfin de ces ferments qui favorisent la digestion et l'assimilation. Aussi voyons-nous l'illustre Magendia nous prouver que le pain blanc de Paris est un aliment très inférieur au pain bis, et M. le docteur T. Guérin regarde le pain blanc comme un aliment insuffisant pour les enfants, chez qui il provoquerait le rachitisme. Il n'en est pas de la mouture comme du raffinage du sucre : le sucre le plus blanc est le plus pur, mais la farine la plus blanche n'est pas la meilleure.

J'étais à me demander tout à l'heure quel était l'Homère de l'électricité, il serait curieux de savoir quelle est l'autorité qui a recommandé à une époque déjà éloignée, la manipulation des farines qu'on nous sert aujourd'hui.

Puisque je suis à parler du pain, qui autant que l'air est le *pabulum* vital, pourquoi n'attirerais-je pas l'attention de l'autorité sur les falsifications qu'il peut subir. On inspecte les viandes ; le pain on le pèse seulement, comme si ce dernier n'était pas susceptible de falsifications.

Il est pourtant bien établi qu'on introduit dans le pain du sulfate de zinc, du sulfate de cuivre, ou carbonate d'ammoniaque, du carbonate et du bicarbonate de potasse, du carbonate de magnésie, du carbonate de chaux (craie) de la terre de pipe, du borase, du plâtre, de l'albâtre en poudre, des sels de niome, de la fécule de pomme de terre, du salap de la poudre d'iris de Florence, de la farine d'orge, de maïs, de l'alum, etc. (Tardieu).

Comme on le voit la nomenclature est assez longue. Il y a quelques années, un boulanger à Londres surchargea son pain de tant d'alun qu'il en résulta plusieurs accidents.

Pourquoi, cette substance alimentaire plus indispensable ou au moins plus généralisée que la viande, n'est-elle pas soumise à l'analyse ? est-ce qu'on oublie que l'industrie instinctivement, de nature, est frauduleuse, et que l'œil de l'autorité doit exercer sur elle une incessante surveillance ?

# CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE (*Suite.*) (1)

---

LE JEU DE L'ORGUE.

Pour concevoir une idée du véritable style d'orgue ouvrez une partition à un ou deux chœurs d'un Palestrina ou d'un Sébastien Bach, observez la marche indépendante de chacune des parties dont elle se compose, leurs répliques, leurs imitations réciproques, leurs rentrées habilement ménagées ; comme elles vont tantôt de pair, s'éloignent, se rapprochent ou prolongent à tour de rôle des tenues diverses. (2)

Ce tissu ingénieux et intrigué, dont la Fugue offre le type le plus complet comme le plus pur, forme la base du *jeu lié* ou style d'orgue. En d'autres termes, les grandes partitions vocales à compter du XVII<sup>e</sup> siècle se retrouvent, resserrées sur un moindre nombre de portées, dans l'œuvre de l'école de Bach, et chantent encore aujourd'hui sous les doigts de l'organiste vraiment digne de ce nom.

La musique d'ensemble, telle que la Symphonie, le Quatuor etc., offre elle-même la marche indépendante de plusieurs parties *obligées* dont l'intérêt polyphonique est accru, si l'on veut, par la variété des timbres, la symétrie des périodes et les ressources instrumentales.

En adaptant à ses ressources particulières certains fragments symphoniques ou de musique de chambre, l'orgue n'a donc pas cessé de perpétuer les traditions de la grande école vocale, puisqu'il reproduit au moyen d'effets, et de procédés à lui propres les différentes parties concertantes confiées dans les chœurs ou orchestre à autant de chanteurs ou d'instrumentistes.

Nous sommes évidemment loin ici des parties de remplissage, des accords plaqués ou arpégés, de cette basse uniforme et monotone toujours subordonnée à un chant principal, aux ritournelles, aux traits brillants et de bravoure, particuliers à l'opéra italien, genre facile et superficiel, qu'on

---

(1) Voir la livraison de septembre.

(2) Les Harmonistes distinguent trois mouvements des parties vocales : le *direct*, le *contraire* et l'*oblique*.

transporte trop souvent à l'orgue pour se dispenser de toute étude sérieuse et se créer une vaine popularité.

Ecoutez pourtant ce simple choral largement harmonisé ; dites, ne fait-il pas bien mieux valoir la suavité des jeux doux, ressortir la puissance de l'orgue que tout ce cliquant dépourvu d'intérêt et sans valeur musicale que devait s'approprier sans efforts le piano moderne ?

Car le piano s'est tellement vulgarisé qu'il a dû subir tous les caprices de la mode et les inepties du mauvais goût. Il faut en réalité toute la grâce d'un Hummel, le *style lié* d'un Cramer, la poésie d'un Chopin pour faire oublier le déluge de plates transcriptions, de morceaux de genre, de lieux communs de toute espèce dont nous a gratifiés depuis près de 60 ans cet aimable rejeton de l'orgue.

Pour un Mozart, un Beethoven au piano, que de Leduc, de Ketterer, de Sydney Smith. Pour de belles sonates, véritables miniatures symphoniques, des chants expressifs, des pièces de poésie descriptive connues d'un petit nombre d'amateurs délicats, de combien de souvenirs d'opéra-bouffe, de fantaisies creuses, de vulgaires imitations d'orage, etc., ne farcie-t-on pas au piano les doigts et la mémoire de la nouvelle génération ?

Certes, je ne refuse pas au piano la faculté de chanter, de nuancer, de phraser, des effets de sonorité dont s'est inspiré plus d'une œuvre remplie de distinction ; aussi je constate moins son infériorité relative comme instrument *sui generis*, que les écarts et les débordements de la pianomanie ; je lui refuse surtout le droit de s'installer à l'orgue pour y traduire des procédés et des formules incompatibles avec ses effets et son mécanisme, que ces procédés soient autorisés par Beethoven, ou par un temps de valse du P. Lam-billotte. (1)

Il est dans les arts des principes immuables, des règles infaillibles de goût et de convenance, comme dans la poésie, l'éloquence et la peinture ; la musique a ses lois définies, appliquées par toute une filiation d'exécutants et de compositeurs.

---

(3) Le phrasé, les accents et les mille nuances de détails de certains *andante* de Sonate par exemple, deviennent intraduisibles sur un clavier d'orgue puisque le toucher n'y modifie en rien la force du son. Le piano comme l'orgue y perdrait assurément.

Prétendre que l'orgue souffre tout parce qu'on se permet de tout y interpréter, c'est nier que le roi des instruments ait aussi ses principes définis et ses traditions de style. Si on l'admet au contraire, comment ose-t-on y tolérer ou même encourager des lectures étrangères au *jeu lié*, des accompagnements hybrides, des improvisations mal assorties et ou rappelant le théâtre ?

Que le titulaire refuse de lire une seule page de véritable musique d'orgue, et préfère se livrer à ses inspirations mondaines, cela se comprend. Il n'est pas toujours en état de connaître les décrets de conciles et les circulaires de son évêque réglant l'esprit de la musique d'orgue ; mais ne serait-on pas tenu de les connaître pour lui, ou bien prendrait-on par hasard un motif de "Faust", un pas redoublé, un galop pour quelque cantilène de plain-chant ?

Il faut évidemment en prendre son parti, la réforme ne s'annonce pas en certains quartiers ; adressons-nous donc à cette nouvelle génération d'artistes, toujours à la recherche du vrai et du beau.

A ces organistes de l'avenir, avides d'enrichir leur répertoire des productions des grands maîtres revient la noble tâche de réformer le goût. C'est pour leur aplanir autant qu'il est possible la route à suivre que je leur offre le mode de travail suivant puisé aux sources les plus autorisées :

*Le clavier manuel.*—Avant de commencer l'étude de l'orgue, il importe d'avoir assoupli et fortifié ses doigts par les études mécaniques du piano, de s'être rendu familier avec le doigté des gammes des arpèges, etc.

Ainsi préparé l'élève devra d'abord comprendre la différence qui existe entre le toucher de l'orgue et celui du piano.

Il sait déjà qu'au piano les vibrations de la corde ont été produites par une percussion dont il peut modifier à volonté le degré de force par l'attaque de la touche.

A l'orgue, la touche ne modifie aucunement l'intensité du son, mais, contrairement au piano, sa durée égale rigoureusement celle de l'abaissement de la touche sur laquelle le doigt exerce une pression décidée mais toujours uniforme.

Cette distinction bien comprise, l'élève essaiera sur le clavier de l'orgue une série de notes simples, afin de s'assurer de

la liaison comme de la netteté des sons produits par la seule pression du doigt, il corrigera facilement par là les défauts de mécanisme qu'il aurait pu contracter au piano (1).

Après cette épreuve, il entreprendra l'étude du doigté particulier au *style lié*. Il en est trois : 1o. Le doigté par substitution, ou remplacement des doigts sur la même touche sans la répéter.

2o. Le passage des doigts courts sous les longs et *vice versa* en passant d'une touche à la suivante.

3o. Le *glissé* ou liaisons de deux touches consécutives au moyen du même doigt. (2)

La pratique seule donnera le discernement nécessaire au choix de ces divers doigtés.

L'élève trouvera au début de presque toutes les méthodes des exercices pour acquérir ces différents doigtés, après lesquels il passera à l'étude de petites pièces successivement à deux, trois et quatre parties ; les "trois premiers mois à l'orgue" de Rinck et le 1er livre de "l'Ecole pratique" du même auteur nous offrent une série de pièces ainsi classées toutes très utiles et très intéressantes.

Analysez bien chaque morceau avant de les jouer afin de retracer la marche des différentes parties, les divisions rythmiques, les tenues, etc., puis déchiffrez très lentement, et si l'oreille signalait une faute quelconque, prenez tout le temps nécessaire pour la corriger sans ôter les mains du clavier, et par la seule perception de l'ouïe. Cesser de jouer à la première faute, ou regarder à ses doigts pour la corriger, c'est perdre un temps précieux ainsi que l'occasion de se perfectionner comme musicien.

Enfin n'entreprenez jamais le morceau suivant sans posséder couramment celui qui précède. R. O. PELLETIER.

(à suivre.)

(1) Cherchez souvent l'occasion, dit Robert Schuman (dans ses conseils aux jeunes musiciens) de poser vos mains sur un clavier d'orgue ; je ne connais point d'instrument plus utile pour corriger les moindres défauts de mécanisme et de style. Faut-il d'autres témoignages pour faire tomber le préjugé que l'orgue gâte la touche du piano. C'est bien plutôt le contraire qui arrive.

(2) Le glissé est le plus souvent dévolu au pouce dans les parties intermédiaires. Voici comment s'opère ce doigté difficile : Abaissez légèrement l'avant-bras et dirigez en dehors l'extrémité du pouce, de manière à atteindre la touche suivante au moment précis où l'on quittera la précédente, retenue jusque-là par la première jointure.

## REVUE POLITIQUE

---

Nous sommes en élection. Les ministres parcourent la province, haranguent les populations, jettent leur programme à tous les vents du ciel. Partout les orateurs populaires donnent du geste et de la voix. Le peuple avide de discours, se rassemble sur les places publiques dans les villes, aux portes des églises dans les campagnes : il écoute et il applaudit. Deux camps se forment dans ses rangs. Les opinions se dessinent ; la discussion commencée aux assemblées a des échos prolongés aux foyers des chaumières. C'est le temps de l'agitation, c'est le temps des passions politiques.

Ces fièvres périodiques reviennent souvent dans ce beau pays du Canada. Nous avons élections fédérales, élections provinciales et élections municipales. Ces dernières, pour être moins importantes, ne sont pas toujours les moins agitées. Le peuple est donc souvent convié aux comices électoraux. Il n'en est pas blasé, et il se presse avec une avidité toujours égale autour des tréteaux publics.

On peut dire cette année cependant que la lutte est moins vive, moins vive aussi l'agitation. Le cabinet Chapleau a si bien su choisir son moment qu'il va emporter les élections sur presque toute la ligne. Il a trouvé le parti libéral désorganisé, incapable d'attaque énergique et de résistance effective. Les chefs de la gauche ont même semblé hésiter à entrer dans l'arène ; ils ont été forcés presque par leurs électeurs et leurs partisans à laisser au parti l'appui de leurs noms. On ne leur a vu prendre aucune action conjointe, ils n'ont pas même fait une déclaration de principes. Ils luttent parce qu'ils ne peuvent faire autrement.

Quel est le programme libéral pour ces élections ? il est difficile de le dire, sinon impossible. Le parti se présente devant les électeurs avec des récriminations pour seules armes. Chacun de ses candidats se donne le luxe d'avoir des idées à lui, puisque les chefs n'en ont pas. La réunion de ces opinions diverses forme un tout disparate, peu séduisant pour l'esprit populaire. M. Mercier que la voix de ses électeurs a fait sortir de sa tente,—pas trop malgré lui peut-être—penche vers la conciliation, ou plutôt vers la coalition ; M. Joly fait mine d'abandonner le gouvernail d'une barque qui sombre ; l'ex-procureur général D. A. Ross ne

brigue plus les suffrages : plusieurs députés se retirent ; un tiers des divisions électorales n'ont que des candidats conservateurs. Le résultat du deux décembre est facile à prévoir.

La lutte se fait mollement partout. Il n'y a guère d'exception que pour Trois-Rivières et Lévis où durent encore, pour des raisons particulières, les animosités suscitées par les événements de mil huit cent soixante-dix-huit. Presque tous les ministres seront réélus sans opposition sérieuse. Le zèle des libéraux ne va pas plus loin que la défense des anciens châteaux-forts du parti. Il y a trois ans et quelques mois, les mêmes hommes qui aujourd'hui fuient la lutte, se sentaient assez forts pour disputer à leurs adversaires les comtés les plus conservateurs. Mais alors un homme d'énergie animait tout un parti et dressait du fond de Spencer Wood un plan d'attaque redoutable. Il poussait au pouvoir des hommes qui siégeaient depuis la Confédération sur les bancs de la gauche et qui n'avaient aucun espoir de passer à droite, et il leur livrait la province. Ce n'était pas cependant pour longtemps ; le colosse tomba, et son œuvre le suivit dans sa chute.

Arrivé au pouvoir dans des circonstances graves, dans un temps de passion, le ministère-Chapeau mit en tête de son programme ce que l'on appelle "la conciliation". Les esprits étaient tellement fatigués de luttes acrimonieuses, que ce nouveau drapeau produisit un calme bienfaisant. Le cabinet put, sans trop de peine, faire face à des situations difficiles, tourner habilement des obstacles embarrassants, résoudre des points importants. Laissant de côté les problèmes sociaux et les grandes questions politiques, il s'est appliqué à restaurer nos finances et à attirer en cette province les capitaux étrangers. Il a réussi dans une grande mesure, et il se présente devant le peuple avec l'assurance que donnent des promesses remplies dans le passé.

La conciliation ne peut être qu'un programme temporaire. Ce n'est pas même un programme proprement dit ; c'est un mode d'action, un procédé plus ou moins habile selon les circonstances. M. Chapleau s'en est bien trouvé ; il a pénétré dans les rangs ennemis à l'aide de ses couleurs pacifiques, et il s'y est fait des partisans. Mais après deux années de conciliation, il faut autre chose. Et le premier ministre nous a donné autre chose dans son discours-programme prononcé à Ste-Thérèse, le trois novembre.

La province est propriétaire d'un chemin de fer officiellement connu sous le nom de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, mais mieux désigné comme chemin de fer de

la Rive Nord. Sa construction a coûté environ treize millions de dollars. Cette vaste entreprise confiée d'abord à une compagnie, est restée à la charge du gouvernement qui n'a pu, en face du sentiment populaire, reculer devant la tâche. Depuis plusieurs années, ce chemin a été, dans notre enceinte législative, le sujet des discussions les plus graves. Il était à lui seul toute ou presque toute notre politique provinciale. Aujourd'hui qu'il est en opération, on se demande si le gouvernement doit l'exploiter lui-même, ou le vendre. Deux opinions se sont formées ; le ministère vient de se prononcer pour la vente, pourvu que le prix atteigne au minimum la somme de huit millions.

Voici, en résumé, les arguments du premier-ministre. La province avait décidé de donner à la compagnie privée qui se chargerait de ce chemin un octroi en argent de deux millions de dollars, plus trois millions d'acres de terre, valant à peu près une piastre l'acre. Soit cinq millions de piastres représentant l'équivalent des avantages que devait procurer à la province la construction de cette voie ferrée. Ajoutant à cette somme les huit millions de piastres, minimum du prix de vente, nous arrivons au chiffre de treize millions, coût total de l'entreprise. La province n'aura donc pas donné plus que ce qu'elle voulait originairement donner. Et le chemin tant et si longtemps désiré est en pleine opération.

Viennent ensuite des considérations sur la difficulté pour un gouvernement de contrôler efficacement l'administration d'une voie ferrée aussi considérable ; les avantages pécuniaires que la province retirerait de la vente. Huit millions de piastres, au taux de cinq pour cent d'intérêts donnerait quatre cent mille piastres par année—si on trouve à les placer à ce taux. Le chemin donnera tout au plus trois cent mille piastres de revenus, ce qui ne représente pas l'intérêt des huit millions que la vente nous donnerait.

Le parti libéral paraît s'être tenu dans la réserve au sujet de cet article du programme-Chapleau. Il ne se pose pas en adversaire de la vente projetée ; il n'y donne pas son assentiment. Il se contente de crier contre l'administration du chemin de fer du Nord et de charger de toutes sortes d'accusations le nom du surintendant, M. Sénécal.

M. Sénécal, voilà bien l'homme du jour. Si jamais il a désiré la publicité, la notoriété, il doit être satisfait. Jamais homme occupant une simple fonction d'employé public n'a été à ce point l'objet de la haine de tout un parti. Dans le camp libéral, on attribue à l'actif surintendant une influence énorme et un immense pouvoir. Ce serait lui et lui seul

qui gouvernerait la province. En tirant sur lui, on aurait donc chance d'atteindre le cœur même du parti conservateur. Voilà pourquoi, en temps d'élection, on s'acharne sur M. Sénécal.

Un procès célèbre vient de mettre au grand jour la haine dont M. Sénécal est l'objet. Nous avons dit, le mois dernier, que le gérant de l'*Électeur*, feuille publiée à Québec, et l'hon. M. W. Laurier étaient conduits aux assises criminelles sur accusation de libelle. Un article de l'*Électeur* couvrant le nom de M. Sénécal de toute sorte d'infamies, avait donné lieu aux poursuites. M. Gagnon, gérant de la feuille, a été trouvé coupable et condamné à l'amende, bien qu'il n'eut eu aucune connaissance de la publication de l'article ; mais il était légalement responsable. L'auteur de l'article, M. Laurier, a été plus heureux. Aucun verdict n'a été rendu contre lui ; les jurés se sont dispersés sans s'entendre.

M. Laurier a plaidé la vérité des faits contenus dans l'article incriminé, et il a prétendu que l'intérêt public exigeait leur divulgation et avait poussé sa main. Une longue enquête a commencé, suivie de jour en jour par un auditoire attentif. Les journaux ont consacré leurs principales colonnes à la publication des témoignages et des incidents du procès. Le passé de M. Sénécal tout entier a défilé devant le public, à la grande joie des feuilles libérales qui ont commenté à satiété les crimes ou prétendus crimes qui ont émaillé la conduite de M. Sénécal depuis 1859 jusqu'à nos jours. Cette preuve faite à grand renforts de trompette est plutôt due à une satisfaction de haine personnelle qu'à autre chose. Le parti libéral n'a rien gagné à réveiller ces vieux souvenirs. Il appert que tous ces prétendus méfaits auraient été commis pendant que M. Sénécal faisait partie intégrante de la cohorte libérale, pendant qu'il servait de second à l'*Enfant Terrible* dans les comtés de Drummond et Arthabaska, pendant qu'il jouissait à un haut degré de la confiance et de l'amitié de M. Laurier et de ses autres accusateurs d'aujourd'hui. Et ils ne peuvent dire qu'ils ignoraient alors les faits. Ce verdict des petits jurés des Trois Rivières avec lequel on fait tant de bruit, a été rendu en 1859 ; or, en 1867 M. Sénécal était choisi par le parti libéral comme son porte-drapeau dans les comtés de Drummond et Arthabaska. M. Sénécal est resté libéral jusqu'en 1874 ou 1875, c'est-à-dire pendant toute la période assignée à ses méfaits ou prétendus méfaits. La boue que l'on a remuée rejailit donc sur le drapeau libéral, dont les plis enveloppaient alors M. Sénécal. Nous citons ces faits pour

montrer jusqu'à quel point d'aveuglement peut conduire l'esprit de parti joint à des animosités personnelles. Nous tenons de notre caractère français bien des défauts dont le moindre n'est pas celui qui nous pousse à nous noircir les uns les autres sans utilité. Les deux partis tombent dans cette faute quand l'occasion les y entraîne.

Le dissentiment du jury a été accueilli par une démonstration bruyante faite à M. Laurier par ses amis politiques. Le onze novembre, à dix heures du soir, une foule excitée stationnait sous les fenêtres du palais de Justice, à Montréal, où délibéraient les jurés, chantant des couplets de la *Mar-seillaise* entremêlés des cris de "vive Laurier", "à bas Sénécal." Les portes du palais ont cédé sous la pression de la foule qui a escorté M. Laurier jusqu'à sa résidence. On dit même que des gens trop zélés sont allés insulter dans la nuit le président du tribunal qui avait conduit la cause avec la plus grande impartialité. Les excès en entraînent d'autres.

Aujourd'hui, vingt cinq novembre, jour fixé pour la présentation des candidats, dix députés conservateurs, trois libéraux et deux indépendants sont élus par acclamation. Parmi les dix divisions conservatrices se trouvent les comtés de Québec et de la Beauce, représentés auparavant par des libéraux. Il faut que le parti libéral se sente bien faible pour se laisser enlever deux comtés sans même tenter une lutte. On dit de plus que l'adversaire de l'hon. M. Loranger à Laval, et celui de M. Gauthier à Charlevoix abandonnent une lutte inutile. Après un tel début on peut affirmer sans crainte que la majorité conservatrice sera considérable dans la prochaine législature.

\*\*\*

La question universitaire, que les élections relèguent pour le moment dans l'ombre, est une question féconde en surprises. Chaque mois nous avons à en signaler ; et celles de ce mois-ci ne sont pas les moindres.

Au retour des délégués de Laval à Rome eut lieu à Québec une réunion des évêques de la province. Quelques jours après, le secrétaire de l'Archevêché communiquait au journaux une lettre collective de l'épiscopat disant en substance ce qui suit : L'Université Laval ayant porté une "plainte contre certains écrits récents dans lesquels se trouve une foule d'accusations contre elle," les évêques croient devoir déclarer que ces accusations doivent être regardées comme non avenues jusqu'à ce que les accusateurs se soient présentés régulièrement devant leur tribu-

nal; que les auteurs de ces écrits sont "coupables, entre autres, des fautes suivantes; (a) Manque de respect envers le Saint-Siège devant le tribunal duquel les questions traitées étaient pendantes. (b) Désobéissance flagrante aux ordres des évêques de cette province et du St-Siège." Suivent des recommandations ou des ordres au clergé et aux fidèles de ne pas attaquer l'Université dans les journaux ou devant le tribunal de l'opinion publique.

Ces recommandations de l'épiscopat ne peuvent s'appliquer qu'à l'enseignement et à la direction morale et intellectuelle de l'Université. Les rapports civils que l'Université-Laval, de même que tout autre corps religieux, peut avoir comme corporation civile avec les personnes civiles ou avec les autres corporations, sont susceptibles de donner lieu à des commentaires et à des disputes qui ne sont pas portées devant le tribunal des évêques. La presse ne peut, dans ces matières, être tenue au silence; car ces sortes de disputes sont jugées par des tribunaux civils qui sont des tribunaux publics. Nous faisons ces distinctions, fort importantes à notre point de vue, afin de montrer que l'intention de NN. SS. les évêques n'a pu être aussi générale qu'on l'a dit quelque part et qu'on le pense généralement, ni même aussi générale que les termes de la note collective pourraient le laisser supposer. Ce n'est au fond que la répétition des recommandations déjà données au même sujet lors de la grande discussion qui eut lieu il y a une dizaine d'années sur l'orthodoxie de l'enseignement de l'Université-Laval avec de plus une allusion vague à certains écrits récents.

Cette déclaration de l'épiscopat a été signée le vingt octobre. Le vingt-six du même mois, Sa Grandeur Mgr Lafleche quittait sa ville épiscopale accompagné du chanoine Ed. Moreau, après avoir adressé à Sa Grandeur Mgr Taschereau une lettre qui se lit comme suit: "A la suite de perplexités je dois obéir à la voix de ma conscience et déclarer à Votre Grandeur que je regrette la signature que j'ai apposée au bas de la déclaration collective des évêques de la province au sujet de la plainte de l'Université-Laval et que, pour le présent, je la retire pour des raisons que je vais exposer au Saint Siége."

La déclaration des évêques a perdu par là son caractère de collectivité. Mgr Lafleche est présentement rendu à Rome. Tout n'est pas fini, comme on le voit; bien des questions vont s'agiter encore auprès de la cour romaine.

Deux jours après le départ de l'évêque des Trois-Rivières, Sa Grandeur Mgr Bourget arrivait à Québec. Son grand

âge et ses infirmités lui rendaient impossible un plus long séjour en la Ville Eternelle.

\* \* \*

Une grande convention conservatrice s'est tenue à Toronto le vingt-deux novembre et les jours suivants. Le nombre des délégués était considérable. Le parti conservateur se sent aussi fort qu'au lendemain du dix-sept septembre mil huit cent soixante et dix-huit.

Un remaniement ministériel à Manitoba a fait entrer dans le cabinet M. Larivière, député de St Boniface et l'un des membres les plus marquants de la législature. Nous sommes heureux d'apprendre que la lutte entre les deux nationalités n'a plus, à Manitoba, le caractère d'acrimonie et d'animosité d'autrefois.

\* \* \*

Aux Etats-Unis le public et la presse qui l'inspire ne s'accompent guère que du procès de Guiteau. Les moindres paroles de l'assassin sont rapportées, ses moindres gestes sont décrits. Ce procès qui, par sa nature, devrait être sérieux, sera mémorable par les incidents drolatiques qui signalent chacune des séances du tribunal. Guiteau est ravi de se voir l'objet de tant d'attention, d'une aussi vive curiosité ; il sent que son nom devient immortel, et cela parait suffire à son ambition. Cet Erostrate moderne sacrifie tout à son amour insensé de la notoriété. Il veut conduire sa cause ; et il entend préparer lui-même ses moyens de défense qui se réduisent à ceci : 1o l'inspiration céleste de tuer le président Garfield ; 2o. intérêt public et national. Le seul moyen raisonnable de défense est de prouver chez le coupable l'aliénation des facultés intellectuelles. Mais Guiteau ne veut pas en entendre parler, et il a protesté avec véhémence contre les tentatives faites en ce sens par ses avocats. Il donne par là même la meilleure preuve de sa folie ; à tel point qu'on est tenté d'attribuer à une tactique habile d'aussi folles excentricités.

Chaque fois que l'heure des séances rappelle Guiteau devant ses juges une foule de curieux se presse autour de lui faisant retentir à ses oreilles des huées et des moqueries, et vociférant des menaces. Ce n'est ni juste, ni digne, avant que le tribunal ait prononcé. Les gardiens qui conduisent le coupable de la cour à la prison n'ont pu empêcher une tentative de meurtre contre sa personne. Beaucoup d'esprits exaltés trouvent trop longue la voie de la justice ; des mesures sont prises pour prévenir de nouvelles tentatives de ce genre.

\* \* \*

La France est enfin gouvernée par le "grand ministre" si longtemps attendu. La forme républicaine va donner la mesure de ce qu'elle peut faire dans l'antique royaume des Francs.

Le ministère insignifiant que présidait M. Jules Ferry est tombé de lui-même ; la France l'a vu partir sans s'émouvoir, sans s'en apercevoir, je dirais. C'était si bien M. Gambetta qui gouvernait que le changement est au fond inappréciable.

Le vingt-huit octobre, la nouvelle Chambre est entrée en séances. Elle a de suite fait sa soumission au dictateur en le nommant président provisoire. M. Ferry n'avait plus qu'à se retirer. Les heures de son ministère étaient comptées, et la courtoisie seule portait les nouveaux élus du peuple à lui épargner un vote de censure. Le pouvoir lui fut laissé quelques jours ; comme dernière consolation, on lui permit de se défendre. On l'a applaudi, on l'a même approuvé—à condition qu'il partit.

Le quatorze novembre, le télégraphe annonçait à l'univers la grande nouvelle de la formation du ministère-Gambetta. L'univers n'est pas entré en allégresse, n'a pas tremblé non plus. Ce ministère lui a paru peu de chose. Cet assemblage de noms obscurs ne lui dit rien qui vaille. Il y a dans ce ministère naissant un seul homme, Gambetta. On n'y voit ni M. Waddington, ni M. Freycinet, ex-premiers ministres, ni M. Léon Say, ni même M. Ferry. Voici les collègues dont s'est entouré le dictateur : MM. Waldeck Rousseau, Allain-Jargé, Cazot, Raynal, Devès, Rouvier, Campenon, Gougeard, Paul Bert, A. Proust, et Cochery.

Il est bon de faire connaître ces noms fameux qui doivent faire des merveilles. Voilà le plus remarquable ministère que la République puisse donner à la France. Depuis l'ère républicaine, tout a convergé vers Gambetta ; tout s'est fait pour amener l'instant désiré où cet homme gouvernerait la France. Les autres ministères n'étaient que transitoires. Nous voilà enfin au moment suprême ; nous avons la quintessence du républicanisme. Nous allons voir cette merveille à l'œuvre.

Remarquons en passant que les ministères des Cultes et de l'Instruction Publique ont été réunis pour être confiés à M. Paul Bert. C'est le plus grand ennemi de l'enseignement religieux. Le choix est significatif.

Si la composition du ministère Gambetta a causé de la déception, son programme en a causé tout autant. C'est une réunion d'idées banales que l'on trouve dans la bouche de tous les affamés de faveurs populaires. N'importe qui peut faire un programme semblable ; ce n'est pas l'œuvre d'un

homme d'état : diminution de dépenses, dégrèvement, économie, réduction d'impôts, protection du commerce, de l'industrie, de l'agriculture; fortifier la république et répandre les idées républicaines; faire ce que la France demande. Trouvez donc un ministère républicain qui n'affiche pas de pareilles promesses! On connaît le faible du peuple pour les idées générales exprimées par des mots sonores. Mais Gambetta qui s'est créé sa popularité avec ces petits moyens, pourrait se trouver dépourvu maintenant que le temps des discours est passé et que celui de l'action commence.

La commune se réorganise en France, mais cette fois avec moins de violence et plus de diplomatie. C'est avec elle qu'il faudra compter bientôt. Le ministère-Ferry vient de prouver et le ministère-Gambetta prouvera que l'on peut bouleverser une société, détruire des institutions séculaires, sans avoir recours aux soulèvements populaires, aux barricades de rues, aux émeutes sanglantes. La révolution, instruite par l'expérience, se sert maintenant de congrès, de comités. Elle délibère gravement, décrète telle et telle abolition, telle et telle innovation; elle met en accusation, juge et condamne les réactionnaires. Les esprits exaltés et devoyés s'acheminent à grands pas vers la négation de tout. Ceux d'entr'eux qui se laissent distancer sont traités comme des royalistes et des impérialistes. Les serviteurs de la veille sont les réactionnaires du lendemain. La commune possède, à Paris, une organisation insurrectionnelle qui présage bien des malheurs à notre ancienne mère-patrie.

GUSTAVE LAMOTHE.

---

#### AVIS.

Notre bulletin bibliographique a dû, faute d'espace, être remis à la prochaine livraison.